

# L'Union des Cantons de l'Est

Zéph NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

" REDIGE EN COLLABORATION "

58me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 28 AOUT 1924

No. 38

L'Union des Cantons de l'Est  
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE JEUDI  
PAR  
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA Incorporée  
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT  
1.00 par an.—50c. par semestre  
nécessairement d'avance.

ANNONCES  
Insertions, la ligne..... 30 centes  
Insertions hebdomadaires..... 20  
Baptêmes Mariages et Sépultures..... 25  
Gratuit pour les abonnés

Toute publication personnelle ou intéressée  
rapports d'institutions financières ou autres  
seront insérés comme annonces, à 12 centes  
la ligne

LE GOUVERNEMENT  
FRANCAIS HONORE  
SIX CANADIENS

L'Honorable L.-A. Taschereau,  
Mgr Georges Gauthier et le gé-  
néral Meighen sont créés officiers  
de la Légion d'Honneur.—L'hon.  
Ath. David, et M. Montpetit sont  
faits chevaliers.—Le sénateur  
Beaubien promu commandeur.

Le consul général de France au  
Canada, M. le Baron de Vitrolles,  
a annoncé hier soir, l'heureuse  
nouvelle que l'hon. L.-A. Tasche-  
reau, premier ministre de la pro-  
vince de Québec, l'hon. L.-A. Da-  
vid, secrétaire provincial, S. G.  
Mgr Georges Gauthier, archevêque  
coadjuteur, de Montréal, l'hon.  
sénateur C.-P. Beaubien, M. Ed.  
Montpetit et le général F.-S. Mei-  
ghen venaient d'être décorés par  
le gouvernement français en ré-  
compense des services rendus à  
la France par leur influence et  
leurs actes dans chacune de leurs  
fonctions respectives.

Voici la liste des décorations de  
la Légion d'Honneur accordées  
par le gouvernement français à  
nos éminents compatriotes :

Commandeur : l'hon. sénateur  
C.-P. Beaubien ;

Officiers : l'hon. L.-A. Tasche-  
reau, S. G. Mgr Georges Gauthier,  
le général F.-S. Meighen.

Chevaliers : l'hon. L.-Athanase  
David et M. Edouard Montpetit.

La nouvelle a été connue, tard  
hier après-midi à l'Hôtel du Gouver-  
nement et l'hon. L.-A. Tasche-  
reau a reçu immédiatement de  
nombreuses et chaleureuses félici-  
tations. Inutile de dire avec quel  
bonheur cette nouvelle sera reçue  
par la population entière de la pro-  
vince qui connaît bien les œuvres  
sans nombre accomplies par les  
nouveaux décorés en faveur du  
développement de l'art français  
dans notre province.

Le nouveau commandeur de la  
Légion d'Honneur est le fils de  
l'hon. Louis Beaubien, ancien mi-  
nistre de l'Agriculture à Québec.  
Il est un de nos meilleurs orateurs  
et son éloquence peut se comparer  
avec celle des meilleurs tribuns  
en France. Il s'est toujours mon-  
tré un ardent propagateur de la  
culture française au Canada. Il  
s'est constamment employé à  
développer les relations franco-  
canadiennes et parmi les dernières  
manifestations de son activité de  
ce côté, signalons l'organisation et  
la direction du train-exposition  
des produits canadiens qui a pa-  
rcouru toute la France l'année der-  
nière, après avoir au Canada dirigé  
le train exposition des produits  
français qui nous visitait l'année  
d'après.

Le général Meighen est une des  
plus hautes personnalités du monde  
de la finance canadienne et il a  
de plus une belle carrière militai-  
re. Il a succédé à son père, feu  
Robert Meighen, en qualité de pré-  
sident de la fameuse compagnie  
Lake of the Woods Millings dont  
il était, auparavant trésorier. Pen-  
dant la guerre, dès le début, il  
organisa une compagnie canadienne  
qu'il conduisit lui-même en  
France où il s'illustra avec la plu-  
part des officiers qui l'accompa-  
gnaient. La France n'a pas eu de  
meilleur ami que lui pendant la  
guerre ; il est et fut toujours en  
outre un fervent propagateur au  
Canada de l'art français sous tou-  
tes ses formes.

On sait comme l'hon. L.-Atha.  
David, depuis surtout qu'il occupe  
les fonctions de Secrétaire de la  
province, a manifesté ses sympa-  
thies pour la France et jusqu'à  
quel point l'hon. M. David a fait  
en sorte de développer, chez nous,  
les arts et la culture française. Nul  
plus que lui méritait la récompense  
que vient de lui accorder le gou-  
vernement français. Jamais déco-  
ration ne fut plus méritée assurément.  
Nos hommes de lettres et  
nos artistes, en particulier, dont il  
peut être considéré comme le Me-  
cène, applaudiront à ce geste du

gouvernement français à son en-  
droit.

L'hon. L.-A. Taschereau qui est  
le deuxième premier ministre de  
la province de Québec à recevoir  
la rosette d'officier de la Légion  
d'Honneur, a fait beaucoup, depuis  
surtout qu'il est à la tête de l'ad-  
ministration, pour développer les  
relations franco-canadiennes et fa-  
voriser l'art français sous ses for-  
mes les plus saines et les plus  
classiques. Sir Lomer Gouin, avant  
lui, pour les mêmes raisons, avait  
été honoré de cette haute déco-  
ration.

Sa Grandeur Mgr Georges Gau-  
thier est reconnu comme l'un des  
membres les plus distingués de  
notre clergé canadien-français ; il  
est un orateur de haute envergure  
et ne manque jamais de célébrer les  
vertus de la France qui a produit  
et produit encore tant d'apôtres  
des âmes. Mgr Gauthier fut nom-  
mé évêque auxiliaire de Montréal  
au mois de juin 1912. Il avait été  
auparavant successivement, profes-  
seur au collège de Montréal,  
premier curé de la cathédrale de  
Montréal, vice-recteur, depuis rec-  
teur de l'Université de Montréal.

Les amis de M. Edouard Mont-  
petit attendaient depuis longtemps  
pour lui cette décoration d'officier  
de la Légion d'Honneur qui vient  
de lui échoir. Grâce aux diverses  
missions dont il a été chargé en  
France, M. Edouard Montpetit  
nous fit souvent honneur dans les  
plus hautes sphères où il figurait ;  
il s'imprégnait en même temps de  
la saine culture française dont il  
savait si bien, chez nous, ensuite,  
propager les belles traditions. On  
sait que M. Montpetit, tout dernièrement  
avait l'honneur d'être ad-  
mis à l'Académie de Bruxelles et  
qu'il était invité à donner à la Sor-  
bonne une série de vingt confé-  
rences sur le Canada.

Le nouveau commandeur, les  
trois officiers et les deux chevaliers  
ont bien accepté l'expression des  
plus chaleureuses félicitations de  
notre journal.

UN COMPROMIS  
HONORABLE

Cette appréciation qua donnée,  
de l'entente à Londres, l'honorable  
sénateur Belcourt, paraît bien être  
la note juste. Ce n'a été un succès  
pour personne, dans le sens où le  
mot succès signifie victoire, la vic-  
toire de l'un sur les autres, mais  
ce fut un succès général parce que  
la conférence semble devoir mar-  
quer l'avènement effectif de la  
paix. Les débuts de la conféren-  
ce marquèrent ce qu'on pourrait  
appeler l'annuité des esprits ; sa  
conclusion, les préliminaires de la  
vraie paix que ratifieront les par-  
lements et les chefs de gouverne-  
ments.

Il y a eu entente en premier lieu  
parce que les divers délégués se  
sont abordés dans un esprit de  
conciliation. Il a été beaucoup  
moins question de droit et de re-  
vendications dans cette conférence  
que de ferme propos d'aboutir à  
un règlement final. Abordé dans  
ces dispositions, les résultats du  
colloque devaient nécessairement  
différer des précédents, alors qu'il  
était évident que les hommes  
d'Etat jouaient au plus fin et que  
leurs tentatives d'accord étaient  
des traquenards tendus au voisin,  
l'allié de la veille et l'ami officiel  
du jour.

De plus, à cette conférence pri-  
rent part des hommes nouveaux ;  
il n'y avait là, parmi les personna-  
ges de premier plan, aucun des  
signataires de l'armistice de 1918  
ni du traité de 1919 ; absents aus-  
si—ou morts—les délégués qui se  
rencontrèrent aux premières confé-  
rences. Les membres de la confé-  
rence pouvaient donc sans se dé-  
dire et sans déroger à leur dignité,  
envisager des propositions différen-  
tes, étudier la solution du problé-  
me sous un jour nouveau et aussi  
avec des données tout autres que  
leur prédécesseurs.

Enfin, il y eut à la tête d'au-  
moins trois délégations, des hom-  
mes qui inspiraient plus la confi-  
ance que ceux qui représentaient  
au début les mêmes nations. Tel,  
M. Macdonald ; il fait meilleure  
figure que le roué Gallois ; tel, le  
Dr Marx, qui a une autre allure  
que ce Dr Cuno, dont la mauvaise  
foi transparaît dans toutes ses pro-  
testations, que le juif Rathenau,  
qui pensait autant à ses intérêts  
financiers et industriels particu-  
liers qu'à ceux de l'empire alle-  
mand, et même que cet Erzberger,  
au catholicisme si diversement ap-  
précié.

De même la délégation italienne  
a puru cette fois pleinement loyale,  
alors qu'en d'autres circonstances,  
elle flottait ad nutum suivant les  
inspirations de certains personna-  
ges anglais. Enfin, il ne faisait  
même pas de doute, dès le début,  
que M. Herriot se montrerait

moins intransigeant, moins strict  
sur les points de droit que son  
docte prédécesseur, M. Poincaré.

Il y eut donc compromis. Re-  
connaissons tout de suite que la  
France en a fait à peu près tous  
les frais. En effet, les concessions  
consenties par les Allemands n'en  
sont plus si on les apprécie en re-  
gard des conditions du traité de  
paix. Le Dr Marx et l'emphati-  
que Stresemann ont néanmoins  
beaucoup rabattu des prétentions  
de l'Allemagne, et il convient d'en  
tenir compte pour apprécier leurs  
efforts de bonne volonté pratique.

Les concessions anglaises sont à  
peu près nulles : l'Angleterre s'est  
tout de suite assurée dès 1919, la  
très grande partie de ce qu'elle  
voulait avoir ; elle n'a pas eu sur  
son territoire, de dommages causés  
par l'ennemi, qui soient compa-  
rables à ceux de ses alliés euro-  
péens. Les réductions auxquelles  
elle a acquiescé dans les verse-  
ments à lui revenir sont à peu  
constitués par des montants de pen-  
sions aux victimes de la guerre, et  
ces montants n'ont jamais été dans  
les traités de paix antérieurs, in-  
clus dans les indemnités à payer  
par les vaincus. Il était donc plus  
facile à M. Macdonald de montrer  
cette grande patience à laquelle  
rend témoignage le sénateur cana-  
dien : on est mieux disposé à la  
longanimité lorsqu'on n'a pas de  
revendications pressantes à faire  
valoir, et en ce cas-ci, le plus grand  
bien matériel que pouvaient désirer  
et que désiraient de fait les An-  
glais était un retour à la paix et un  
traitement béni de l'Allemagne  
qui permit à celle-ci de reprendre  
une activité d'affaires approchant  
celle d'avant-guerre.

La France retire peu de l'accord,  
à part sa part de l'avantage com-  
mun résultant de meilleures dis-  
positions générales. Le milliard  
de marks-or qu'elle recevra—en  
nature—au cours des prochains  
douze mois, représente à peine un  
pour cent du montant des réparations  
telles qu'évaluées par les ex-  
perts du congrès de Paris. C'est  
dire par le fait même que l'Alle-  
magne s'en tire à bon compte.  
C'est peu. Mieux vaut ce peu que  
rien ; mieux vaut surtout ce peu  
consenti avec bon vouloir que cinq  
fois ce montant arraché à la poin-  
te des baïonnettes ou en pres-  
surement des provinces. L'accord  
de Londres prévoit une nouvelle  
réunion en octobre, à Paris, pour  
l'élaboration d'un traité de com-  
merce. Ce genre de conférence est  
de meilleur augure pour le bien-  
être général comme pour la paix  
que l'occupation d'une moitié de  
la Prusse ou de la Bavière.

Somme toute, les Français et,  
à un moindre degré les Belges,  
devront solder les quatre cinquièmes  
des frais de la reconstruction.  
Il n'est pas surprenant que l'ex-  
premier Caillaux prédise des  
temps durs. Il va falloir que les  
victimes de l'agression paient ce  
que l'on rabat du compte des  
agresseurs : c'est pour longtemps  
encore un faix énorme d'impôts  
de toute sorte. Certains person-  
nages alliés ont une forte part de  
responsabilité dans cette iniquité ;  
M. Harriot l'a rappelé sans am-  
bigüité à la conférence de Londres ;  
depuis trois ans au moins certains  
porte-parole alliés se sont évertués  
à prendre les intérêts des Alle-  
mands eux-mêmes. Sans cette  
complicité, dont les effets auront  
un jour leur répercussion inévit-  
able le problème d'après-guerre  
n'aurait été ni aussi long, ni aussi  
inextricable ; et il eût reçu une  
solution plus conforme à l'équité.  
Mais enfin, quand on ne peut avoir  
les choses comme on le voudrait  
ou comme elles devraient être, il  
faut les accepter du meilleur gré,  
telles qu'elles sont, et faire contre  
mauvaise fortune bon cœur. C'est  
ce que paraissent bien vouloir  
faire Français et Belge. Nous  
serions mal venus à nous montrer  
plus exigeants qu'eux.

Le gain principal et général est,  
à notre sens, cet esprit de paix et  
de bon vouloir que l'on a constaté  
pendant la conférence et à sa  
conclusion. Qu'il y ait de la duplicité,  
de la malhonnêteté chez certains  
Allemands, l'expérience ne l'a que  
trop démontré, que cette malice  
soit générale, soit la règle chez  
soixante millions d'individus, com-  
ment le croire ! Il y aura encore  
des actes déplacés, des cris de re-  
vanche, des chants de haine au  
pays tudesque, des monarchistes,  
des nationalistes y feront encore  
des manifestations belliqueuses et  
tiendront des discours insensés ; ne  
généralisons pas trop vite. A côté  
de ces groupes, il en est d'autres  
qui, sous l'inspiration de l'Eglise  
et de ses pasteurs, aspirent à la  
concorde et au pardon. Ceux-ci  
valent bien ceux-là, en nombre  
comme en valeur ; et, pour peu  
que le reich garde une forme dé-  
mocratique de gouvernement qui  
le préserve des coups de tête de

mégalo-maniacs comme Guil-  
laume II et son fils aîné, ou de  
militaires ambitieux comme Lu-  
dendorff, il est malaisé de conce-  
voir le point de départ d'un conflit  
d'extermination, d'une guerre pour  
l'asservissement des peuples voi-  
sins.

Croyons à la paix, malgré les  
rumeurs contraires. Espérons-la  
pour le bonheur des peuples et de  
l'humanité. L'entente n'est peut-  
être pas aussi impossible qu'on  
se l'imagine.

LE SOLEIL

LE PARTI LIBERAL  
ET L'AUTONOMIE  
CANADIENNE

Le parti libéral est le parti de  
l'autonomie canadienne ; et dans  
les luttes livrées aux projets de  
tribut, d'impérialisme et de cen-  
tralisation, c'est toujours au sein  
du parti libéral que se sont levés  
les défenseurs des libertés cana-  
diennes.

Le gouvernement libéral du jour  
est resté dans cette bonne tradi-  
tion. Il a même plus fait que tout  
autre pour défendre nos droits.

Depuis que l'hon. M. King est  
au pouvoir, il a déjà, à maintes  
reprises, donné des preuves évi-  
dentes du souci profond qu'il a de  
préserver, d'augmenter même les  
prérogatives de notre autonomie.

Quelques mois après son arrivée  
au pouvoir, il fut mis à l'épreuve  
quand Lloyd George fit son fa-  
meux appel de troupes contre la  
Turquie. Le premier ministre  
canadien répondit avec fermeté et  
refusa d'engager le Canada dans  
cette entreprise. Il eût la satisfac-  
tion, subseqüemment, de voir  
l'électoral anglais répudier Lloyd  
George et désapprouver ses tenta-  
tives de guerre contre les Turcs.

Depuis, il n'a épargné aucune  
occasion de réaffirmer ces mêmes  
principes.

Une autre victoire marquée de  
notre autonomie fut constituée  
par la signature du traité des pé-  
chereries à Washington. Ce traité  
fut négocié et signé par l'hon. M.  
Lapointe seul, sans intervention  
de l'ambassadeur anglais. Malgré  
quelques récriminations des jin-  
gong anglais et du parti Meighen  
au Canada, cette signature fut  
maintenue et elle est un précédent  
important pour notre liberté de  
négociations.

Dans la question de défense, il a  
suivi la même politique. Voyons,  
par exemple, comment il s'est  
comporté en cette manière :

C'était le désir de l'ex-gouver-

## AVIS

LA MICA INSULATOR Co. a le plaisir d'an-  
noncer qu'ils sont encore en position de donner du  
Mica pour être effeuillé dans les maisons privées

### A toutes les Succursales.

Toutes personnes désirant faire cet ouvrage n'au-  
ront qu'à se présenter à nos différentes succursales où  
nous leur donnerons

### TOUTES LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES.

## MICA INSULATOR CO.

VICTORIAVILLE, P. Q.

neur Baldwin de fortifier Singa-  
pou et de demander aux colonies  
de contribuer. L'Australie favo-  
risait ce projet qui l'intéressait  
directement. A la conférence im-  
périale de 1923, l'hon. M. King  
déclara que le Canada ne pouvait  
être partie à ce projet. Sans doute,  
nos jingong auraient cherché à un  
nouveau terrain de critique ; mais  
M. Baldwin tomba du pouvoir et  
M. Macdonald abandonna Singa-  
pou. Pour la deuxième fois en  
peu de temps un changement de  
gouvernement donnait raison à  
M. King.

Le premier ministre a montré la  
même énergie dans le traité de  
Lauzanne, qu'il a refusé de signer  
parce que le Canada n'avait pas  
été invité à le négocier. La con-  
séquence de ce fier geste a été de  
nous faire admettre à la conféren-  
ce inter-alliée à Londres, où nous  
avons été représentés par l'hon.  
M. Belcourt.

Notons, en passant, les rôles im-  
portants joués par les nôtres dans  
toutes ces questions.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault, Lavergne,  
Girouard

AVOCATS  
ARTHABASKA

Bureau de Perrault & Perrault, rue de l'Eglise

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,  
Ministre de la Colonisation, des Mines  
et des Pêcheries

LOUIS-RENAUD LAVERGNE, B. L. LL. B., C. R.  
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L.

Tél. Be et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT  
ARTHABASKA, P. Q.

Tél. Local Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C. R.

AVOCAT  
MONTREAL, P. Q.

Tél. Main 2764 ; Bureau 99 rue St-Jacques

Côté, Champoux & Lavoie,  
AVOCATS

81, rue St-Pierre — QUEBEC

M. P.-H. Côté, l'un des associés, tient  
son bureau à sa maison, à Arthabaska,  
où il recevra ceux qui désirent le voir.

Laliberté & Marchand

AVOCATS  
VICTORIAVILLE

WILFRID LALIBERTE, C. R.  
PHILIPPE MARCHAND

Bureaux : Hôtel de ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau

NOTAIRES  
ARTHABASKA, P. Q.

L'HON. L. LAVERGNE,  
(C. R. GARNEAU L. L.B.)

B. FEENEY, B. A.

NOTAIRE

ASSURANCES : VIE ET FEU

Achat et Vente de Débitures municipales,  
scolaires ou autres.  
PRINCEVILLE, P. Q.

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD

INDUSTRIELS  
ARTHABASKA, P. Q.

HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD

Entrepreneurs de construction de toutes sortes.

Manufacturiers de portes et châssis. Bois  
de construction à vendre. Tournage dé-  
coupage, bois réparé.

Chaufferie installée dans la manufacture

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS  
VICTORIAVILLE, P. Q.

MEUBLES—TAPISS—PRIÈRES

Amédée Landry,

ARPEUTEUR,  
BECANCOUR, COMTÉ DE NICOLET

M. Landry est un arpeuteur d'expérience

Le Dr Roch Hébert

Spécialiste

Des yeux, des oreilles, du nez et  
de la gorge.

72 Des Forges, Trois-Rivières—Tél. 1424

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à  
l'Hôtel Bernier, le 6ème mardi de  
chaque mois, où il verra les clients  
de 8 hrs a. m. à 1 hie p. m.

DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles,  
du Nez et de la Gorge

255 rue Sherbrooke Est,  
Tél. EST 5684 Montréal.

8 fév. 1923. — 1 an.

Le Samedi

ET

La Revue Populaire

EN VENTE A LA  
LIBRAIRIE DE L'UNION

Arthabaska, P. Q.

## Le Docteur EDGAR LAROUCHE

DENTISTE

Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Fait les Plombages, extrait les dents et les nerfs dentaires ; ces der-  
niers en moins de dix minutes.

Absolument sans douleur, au moyen de L'ACAINE,  
dont il possède le privilège absolu dans tout le  
district d'Arthabaska.

Satisfaction garantie pour tout ouvrage  
dentaire

## CONSOMMATEURS !

Demandez les viandes fumées et sau-  
cissons, Marque "Fédérée Princeville,"  
vous aurez entière satisfaction.

En ces temps chauds de l'année,  
Mesdames les ménagères, vous préférez  
servir le repas le plus expéditif ; le JAM-  
BON CUIT "Fédérée," mets très appé-  
tissant, répondra exactement à votre  
désir.

### Exigez-le de votre fournisseur

## COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUEBEC

Succursale de Princeville, P. Q.

MM. les curés et les syndics des  
paroisses trouveront à "La Li-  
brairie de l'Union," à Arthabaska,  
des blancs de rôles pour réparti-  
tion d'église et de presbytères.  
Nous préparons les cahiers, sui-  
vant le nombre de feuille qu'ils  
désireront avoir.

Nous avons besoin de quelques  
exemplaires du tome 1er des Bois-  
Francs, par M. l'abbé Chs.-Ed  
Mailhot.

Ceux qui en ont en mains  
et peuvent en disposer viennent  
nous voir ou nous écrivent.

Nous pouvons échanger le tome  
troisième pour le tome premier.

Nous désirons faire remarquer  
à nos lecteurs que toutes commu-  
nications, avec prière de reprodui-  
re, doivent être signées par la  
personne qui les envoie. Nous  
nous faisons un plaisir de repro-  
duire les nouvelles, mais il faut  
aussi protéger nos intérêts per-  
sonnels.

Vu le nouveau règlement adopté  
par les banques à l'effet de n'ac-  
cepter au pair aucun chèque ven-  
ant d'extérieur, nous prions  
nos clients et abonnés de payer  
leurs comptes par mandats ou  
bons de poste.

A l'avance nous remercions tous  
ceux qui voudront bien tenir  
compte de ces petits détails.

# L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 28 AOUT 1924

## FINANCES PROVINCIALES

L'hon. M. Taschereau, comme trésorier provincial intérimaire, vient d'annoncer que le dernier exercice expirant le 30 juin, s'est soldé par un excédent de recettes de \$1,303,440.17. Les revenus ordinaires se sont élevés à \$23,170,733.11, et les dépenses à \$21,567,292.94, en incluant quelque \$300,000 de dépenses de capital qui ont été payées à même le revenu courant.

Cet état florissant des finances provinciales n'attire plus beaucoup l'attention parce qu'il est devenu coutumier. Les surplus de l'administration provinciale depuis dix ans s'élevaient à la somme globale d'un peu plus de quatorze millions de dollars, de sorte que celui du dernier exercice est juste au niveau de la moyenne.

Il y a dix ans, les revenus ordinaires de la province ne représentaient que neuf millions de dollars, mais il y a dix ans aussi, les dépenses ordinaires étaient restreintes à quelque huit millions de dollars. Ces chiffres indiquent l'un des plus importants facteurs de la présente prospérité : depuis plus de vingt ans, le gouvernement de Québec s'est fait une règle invariable de tenir les dépenses en deça des revenus dont il avait à disposer. C'est le fondement d'une bonne administration. Grâce à cette méthode, la province se trouvait d'année en année plus riche de l'excédent qu'elle avait encaissé, et elle avait d'année en année plus de ressources à appliquer aux entreprises susceptibles de contribuer à la prospérité publique et par suite à augmenter sans cesse les recettes de l'administration.

Grâce à cette excellente méthode, le gouvernement s'est trouvé en mesure de donner un appui inespéré à tous les services publics. Il a pu accroître dans d'énormes proportions les subsides à la colonisation et à l'instruction publique, développer d'importants pouvoirs d'eau, fortifier par une généreuse coopération financière nos œuvres d'assistance et construire dans toute la province un réseau de bon chemin dont il a, dans une importante proportion, pris l'entretien à sa charge. Et tout cela s'est accompli sans jamais dévier de la règle essentielle posée il y a plus de vingt ans de maintenir les dépenses en-deça du revenu.

Cette situation est d'autant plus satisfaisante que cette opulence de l'administration n'est pas obtenue en pressurant le contribuable. Les taxes provinciales—si l'on peut désigner ainsi les sources de revenu de l'administration provinciale—ne pèsent en effet que d'un poids insensible sur le contribuable et ne frappent pour ainsi dire pas le contribuable de peu de ressources. Dans le revenu de 1922-1923, par exemple, lequel s'élevait à un peu plus de 21 millions de dollars, plus de 17 millions provenaient des sources suivantes :

Subsides fédéral	\$2,316,086
Terres et forêts	3,643,407
Régie des liqueurs	3,000,000
Licences	1,581,052
corporations commerciales	2,213,232
Droits de succession	2,620,336
Impôts sur les véhicules-moteurs	2,217,578
	\$17,591,691

Parce que les revenus de la province sont pris ailleurs que dans le gousset de la multitude de petits contribuables, ils ne sont pas influencés par les années de disette comme celles que nous traversons depuis la guerre. Quand l'administration fédérale et les autres administrations provinciales étaient dans le pire embarras pour arriver à boucler leur budget et souvent n'y pouvant parvenir, les revenus du gouvernement de Québec croissaient d'année en année et ne contribuaient pas peu à répandre l'abondance dans toute la province.

## QUELLE ATTITUDE PREFEREZ-VOUS ?

L'électorat de Rimouski, appelé sous peu à se prononcer entre la politique libérale et la politique tory, se rappellera les paroles que l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice, exprimait avec tant de vigueur dans la cité de Québec, il y a quelques mois à peine, dans son discours au banquet d'honneur offert à l'hon. L.-A. Taschereau :

"Notre idéal, disait-il, est d'abord de sauvegarder, maintenir et assurer l'autonomie canadienne. Nous voulons que les affaires canadiennes soient décidées par le peuple canadien, et que dans les questions affectant les intérêts intimes actuels ou futurs de notre pays, le Parlement canadien soit le maître suprême.

"En 1922, un message fut envoyé de Londres, par M. Winston Churchill, demandant au gouvernement canadien d'envoyer des contingents pour une guerre contre la Turquie, guerre à laquelle une majorité du peuple anglais était hostile. Quelle fut la réponse de Monsieur King ?

"1o—Pourquoi cette guerre ? quelles en sont les causes ? quelles sont toutes les circonstances donnant lieu à cette guerre ?  
2o—Pas un homme ne quittera le Canada, pas un sou ne sera dépensé sans l'assentiment du Parlement canadien qui sera d'abord consulté.

"Notre conduite fut alors vivement critiquée par M. Meighen et ses amis et dans un grand discours à Toronto, le chef de l'opposition déclarait qu'il aurait répondu immédiatement : "Ready, aye, ready". Allons-y !

"Quelque temps plus tard, monsieur Bonar Law, devenu premier ministre d'Angleterre, déclarait que l'appel fait aux dominions par M. Churchill avait été stupide aussi bien qu'il était injustifié. C'est à cet appel stupide que M. Meighen aurait répondu par "Ready, aye, ready !"

"Quelle attitude préférez-vous ?  
"En 1923, les Etats-Unis et le Canada s'entendirent pour conclure un traité concernant les pêcheries du nord de l'Océan Pacifique. Seul le Canada et les Etats-Unis étaient intéressés dans cette question. Le gouvernement canadien a insisté pour que notre traité soit signé par un Canadien et j'eus l'honneur de représenter Sa Majesté le roi dans les négociations et la signature de ce traité. M. Meighen et ses amis ont cru que l'Empire s'écroulerait comme résultat de notre audace. Vous savez comment il l'a ridiculisée, ce traité ; même le jour de son assemblée au manège militaire, ici, il disait que le traité n'existait pas et ne serait pas ratifié par le gouvernement américain. Les journaux ont dû vous apprendre la nouvelle déconiture de M. Meighen parce que le traité des pêcheries a été ratifié il y a quinze jours par le sénat des Etats-Unis et le fait qu'un Canadien l'a signé ne lui enlève aucune valeur.

"Ces jours derniers nous avons discuté à Ottawa, l'attitude du gouvernement canadien relativement au traité de Lausanne. Le gouvernement britannique nous avait donné avis en 1922 que d'autres nations étaient invitées à la conférence de Lausanne, mais que les dominions ne pouvaient pas l'être. La réponse du gouvernement canadien fut d'abord que les seules obligations qui pourraient en échoir en raison de ce traité devraient d'abord être acceptées et assumées par le parlement canadien.

"Plus tard, l'on proposa au gouvernement canadien de signer le traité. Le Premier Ministre répondit que le Canada n'ayant pas été partie au traité, n'ayant pas contribué aux négociations ne signerait certainement pas un traité sous de telles circonstances. La conduite de Monsieur King lui a été reprochée par nos adversaires, mais encore une fois je vous le demande : Quelle attitude préférez-vous ?

## VOICI L'HOMME !

La figure politique de Monsieur Meighen a, dans Rimouski, surgi de nouveau du fond de l'imagination populaire. Bien qu'elle n'y soit pas en présence réelle—elle y sera peut-être avant la votation, elle n'en plane pas moins comme une vision macabre au-dessus de tous les foyers et dans les esprits rimouskois.

C'était inévitable. M. Meighen, en dépit de ses erreurs aussi colossales que les ruines nationales qu'elles ont accumulées, est resté le chef du parti tory. Celui-ci continue donc d'en accepter la responsabilité, au lieu de la répudier. Par cette acceptation, prolongée jusque dans le temps présent, il manifeste sa volonté de persister dans cette mentalité né-

fastes que M. Meighen lui-même a en quelque sorte créée, parce qu'elle est l'essence de la pensée.

Aussi n'est-il pas surprenant que le nom, partout conspué en cette province, de M. Meighen, soit actuellement dans toutes les bouches en bas du fleuve, comme un synonyme de malheur. Eût-on voulu empêcher qu'il fût prononcé spontanément par tous les hommes soucieux de nos affaires publiques, où qu'il effleurât leur pensée pour éteindre dans la lutte d'aujourd'hui, le feu d'une légitime haine ancienne, que la chose eût été impossible. Pourquoi ? Encore une fois, parce qu'il reste le chef de son parti, qu'il est chargé de le diriger, de l'inspirer. Avec la meilleure volonté du monde, les électeurs de Rimouski ne peuvent faire abstraction de ce fait brutal. Ils ne sauraient avoir confiance que l'inspiration et la direction communiquées par M. Meighen à son parti auquel M. Sasseville appartient, seront conformes à leur mentalité, à leurs traditions, à leur conception en matière de politique intérieure ou extérieure.

M. Meighen a derrière lui tout un passé ineffaçable qu'il traîne péniblement avec lui. L'esprit humain est ainsi fait : il ne se montre pas disposé à passer l'éponge sur une histoire pareille à celle que M. Meighen a écrite et signée de sa main longue. Il oublie, quand celui dont il a eu à souffrir a cessé d'agir et de nuire. Aspirant à reprendre le pouvoir, possédant encore l'autorité officielle qui le conduirait à ses fins si ses candidats étaient élus dans des joutes générales ou partielles, il n'a pas perdu sa puissance d'agir et de nuire politiquement. Il continue de l'utiliser. Une autre erreur comme celle que l'électeur a commise en 1911 sous l'influence de ses préjugés suffirait à la lui reconstruire pleine et entière, d'ici un ou deux ans. On ne peut concevoir qu'elle soit répétée à si brève échéance. Elle ne le sera pas.

Les électeurs de Rimouski n'ignorent pas, par expérience, qu'un seul homme peut faire le malheur de tout un peuple arrêter son progrès, stériliser ses efforts, lorsqu'il tient dans sa main le sceptre de l'autorité suprême.

C'est animé par cette notion vive des réalités que M. Lucien Cannon, un vétéran des combats si après des dix dernières années, un esprit bien averti sur cette sorte de conséquences des événements politiques, dessinait en quelques lignes nerveuses et sûres un portrait de M. Meighen qui restera.

"Voici, disait-il à Rimouski, l'une des figures les plus désastreuses de notre histoire. Voici l'homme qui a inventé le baillon à la Chambre des Communes, qui a manigancé une contribution navale au détriment des intérêts de notre pays, qui a jeté, à même le trésor public, des millions à Mackenzie et Mann ; voici l'homme qui a inventé le bill d'achat par le gouvernement du Grand-Tronc-Pacifique et qui a surchargé le budget de énormes déficits des chemins de fer ; voici l'homme qui a inventé de toutes pièces, pour se cramponner au pouvoir, la loi électorale en temps de guerre et a enlevé à l'électorat, de la manière la plus odieuse, la franchise à laquelle il a droit ; voici enfin l'homme qui était prêt à envoyer couler, en Turquie, le sang de nos enfants et qui, à la fière et noble réponse qu'opposait au gouvernement impérial l'honorable M. Mackenzie King, rétorqua au Massey Tall de Toronto, par ce cri impérialiste : "Ready aye, ready (Oui, nous sommes prêts)".

Voici bien l'homme. Il n'est pas autre. Le peuple de Rimouski en veut-il ? Il est maître de sa destinée.

## ITINERAIRE DE LA VISITE PASTORALE DE S. G. MGR J.-S. HERMANN BRUNAUT DANS LE COMTE DE NICOLET.

- Sept. 1er—St-Célestin.
- 3—Précieux-Sang.
- 4—St-Grégoire.
- 6—Interruption.
- 8—St-Brigitte-des-Saults.
- 10—St-Perpète.
- 11—St-Monique.
- 13—Interruption.
- 15—St-Angèle-de-Laval.
- 16—Interruption.
- 18—St-Léonard.
- 20—Interruption.
- 22—St-Joseph de Blandford.
- 23—Sacré-Coeur de Jésus Blandford.
- 24—St-Marie de Blandford.
- 25—St-Sophie de Lévrard.
- 27—St-Cécile de Lévrard.
- 28—St-Pierre-les-Becquets.
- 30—Gentilly.

- Oct. 2—Bécancourt.
- 4—St-Gertrude.
- 6—St-Sylvere.
- 7—St-Wenceslas.
- 9—St-Samuel.
- 10—St-Eulalie.
- 12—St-Raphaël.
- 13—Nicolet.

## NAISSANCE

En cette ville, l'épouse de M. Albert Bergeron a un fils qui reçoit au baptême les prénoms de Joseph-Marc-André. Parrain et marraine, M. Henri Bergeron et Mlle Alice Bergeron, frère et sœur de l'enfant.

## NOTES LOCALES

Sa Grandeur Mgr Brunault a présidé la bénédiction de l'Orphelinat des Sœurs de l'Hôtel-Dieu. Il était accompagné d'un grand nombre de membres du clergé.

M. l'abbé Hervé Lemaire, ancien vicaire de cette ville, était de passage à Arthabaska, pour la bénédiction de l'Orphelinat des Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

M. l'abbé Léon Farly, curé de Ste-Elisabeth, était en notre ville, la semaine dernière.

L'honorable Sénateur LaVergne, M. et Mme Renaud LaVergne sont de retour à Arthabaska après avoir passé quelque temps à St-Roch des Aulnaies.

L'honorable juge Gustave Perreault est retourné à Montréal après avoir passé la (n de la semaine à Arthabaska.

M. Robert Laurier est revenu du lac Placide pour passer quelques jours à Arthabaska.

Mme Alfred Paradis et ses enfants sont de retour en notre ville après avoir passé une partie de l'été à L'Islet.

Le docteur Ricard et sa famille, de Grand'Mère, étaient de passage au commencement de la semaine chez M. l'abbé Chatillon et chez Mme Boucher.

Mlle Marie St-Pierre est allée passer ses vacances à New-York et à Atlantic City.

M. et Mme Simpson, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Henri Vallières.

Mlle Caroline Alexanden, de Hartford, Conn., a passé quelques jours en promenade chez Mme Boucher.

M. et Mme Emile Morissette, de Central Falls, étaient en visite chez M. et Mme Louis Brochu.

M. Alphonse Michaud est revenu de Thompsonville, chez son père, M. Johnny Michaud.

Mlle Clémentine Labbé est de retour d'un voyage à Montréal et St-François de Sales.

M. Alexandre Hardy et sa sœur, Mlle Hardy, sont partis pour Lewiston, Me., rendre visite à leur père, malade.

Mlle Maria Houle est retournée à Montréal après quelques temps passé chez M. Félix Verville.

**ON DEMANDE.**—Une jeune fille désirerait trouver une chambre et une pension privée dans une famille de la ville. Pour informations, s'adresser au bureau de "L'Union des Cantons de l'Est", Arthabaska.

M. et Mme Paul Beauchesne et leur jeune bébé, Benoit, sont revenus d'une promenade à Rumford et autres places des Etats-Unis.

M. Alfred St-Pierre, de Québec, en visite chez sa mère, Mme D. St-Pierre.

Mme Venant Rheault, de Princeville, MM. Georges Xavier et Léon Croteau, de Gonic, N. H., étaient dimanche en visite chez des parents.

M. et Mme Alphonse Baribeau et leur famille, de Brunswick, Me., étaient en visite chez M. F. X. Labbé, dimanche.

Mlle Blanche Lamontagne, qui était aux Etats-Unis depuis quelques mois, est en visite chez son père, M. Désiré Lamontagne à St-Adrien de Ham.

Mlle Alice Houde, des Trois-Rivières était chez son père, M. Joseph Houde, dimanche.

MM. Félix Verville, d'Ottawa, et Napoléon Verville, de Montréal, sont retournés après une vacance passée chez leur père M. Félix Verville.

MM. Antonio Labbé et Raoul Leblanc étaient de passage à St-Adrien de Ham, dimanche.

**A VENDRE.**—Un bon piano en bois de rose à vendre à bon marché. S'adresser à M. Aug. Quesnel, Arthabaska, P. Q.

**SERVANTE DEMANDEE,** avec références, s'adresser au docteur W. J. Leahy, 94 Avenue Bougainville, Québec.

## MARIAGE

Mardi, le 19 août, dans l'église d'Arthabaska, a été béni le mariage de M. Emile Laroche, fils de M. Hercule Laroche, de cette ville, avec Mlle Annette Houle, fille de M. Hector Houle, de cette paroisse.

Les mariés avaient comme témoins, leur père respectif. Aux nouveaux époux, nos meilleurs souhaits.



## Collège du Sacré-Coeur de Victoriaville

La rentrée des Elèves est fixée à Mercredi, 3 Septembre

## La Baie

M. et Mme Dufour, de St-Hyacinthe ainsi que Mlle Françoise Lemire de Montréal sont en promenade chez M. Ernest Lemire.

Mlle Florette, Ernestine et Cécile Lemaire, de St-Bonaventure ont passé la semaine chez M. Deu Allard, leur beau-frère.

M. le Dr et Mme Henri Lemire et leur famille, de Montréal, qui ont passé les vacances ici, sont retournés à Montréal jeudi dernier.

M. J. W. Jutras, de Victoriaville, était de passage chez M. A. B. Jutras, la semaine dernière.

M. l'abbé J. Lefebvre, de St-Pierre-les-Becquets rendait visite à plusieurs parents ici, ces jours derniers.

MM. et Mmes Chs-Ed. Lemire D. Therrien, du Cap de la Madeleine, ainsi que Mlle Dansereau, de Montréal, ont passé le dimanche chez M. J. V. Lemire.

M. et Mme Charles Jutras, de Victoriaville, ainsi que Mlle Pauline Charbonneau, d'Ottawa, ont passé quelques jours chez Mmes Jutras.

Mlle Marie-Ange Précourt, de Elphège, visite plusieurs parents à La Baie.

M. et Mme Léonide Houle et leur fille, Madeleine, de Nicolet, sont venus passer le dimanche chez Mlle Léon Bélsile.

Mme Gaston Bélsile, de Montréal, passe quelque temps chez sa mère, Mme Pélouquin.

M. Jules-Ed. Lemire est allé demeurer à Montréal.

Mlle Corrine Milette, de Montréal, passe ses vacances chez M. H. René.

Mlle Gertrude Lemire, fille de M. et Mme Wilfrid Lemire a fait ses adieux au monde, la semaine dernière, pour entrer au Noviciat des Dames de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal.

Mlle Antoinette Leclerc, fille de M. et Mme David Leclerc, a fait ses adieux au monde pour entrer au Noviciat des Rvdes SS. de l'Assomption S. V., à Nicolet, la semaine dernière.

Dimanche, le 24 courant, a eu lieu dans la salle du Collège une partie de Whist au profit de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Un joli programme musical fut exécuté.

Mme Joseph Lemaire, de St-Bonaventure, a passé la semaine chez son père M. Calixte Allard.

## St-Norbert

M. et Mme Alfred Lachance sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-d'Arc-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Vallières, de Victoriaville, grands-parents de l'enfant.

M. Ena Savoie, de Sanford, Me., chez sa mère, Mme Wilfrid Luneau.

Madame Willy Turcotte, de Montréal, en visite chez sa mère, Mme Edmond Juneau.

M. et Mme Théodore Roy sont de retour de l'Ouest canadien.

M. Omer Lavigne est à installer une pompe à gazoline.

Mme C. Paquet et sa fille, Mariette, est en promenade chez sa mère, Mme Amédée Luneau, à St-Paul de Chester.

La famille Athanase Lavigne de passage à St-Paul.

M. Lucien Dumas de passage chez ses parents.

M. Eugène Drouin, de la Banque Molson, de Chicoutimi, chez ses parents, M. Narcisse Drouin.

Le 24 août, le club de balle au champ de St-Norbert est allé rendre visite au 1er club de Plessisville.

Le résultat fut de 8 à 12 en faveur du club de Plessisville. Espérant "blanchir" le club de St-Norbert, la victoire faillit revenir à leurs adversaires, quand à la 8e manche, M. A. Noël frappa pour le circuit alors que deux buts étaient occupés, ce qui égalisa la chance.

St-Norb. : 0, 1, 0, 0, 2, 2, 3, 0—8 Plessis. : 2, 3, 1, 2, 0, 0, 0, 4—12 Batteries

St-Norbert, Noël et Poisson. Plessisville, Houde et Bellisle.

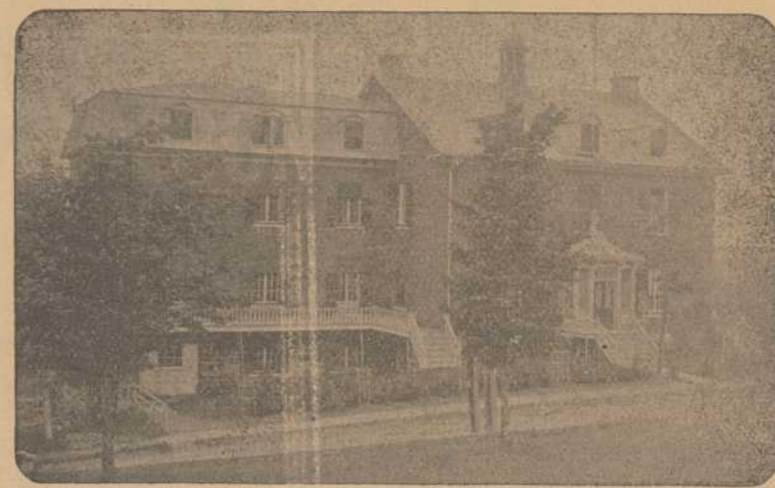
## Princeville

M. l'abbé Emile Lauzière, du Séminaire de Nicolet et M. Henri Lauzière, agronome, de Victoriaville, étaient de passage ici cette semaine.

M. Oliva Compagna, de St-Paul, visitait son confrère, M. Eugène Samson.

M. et Mme J.-E. Lacerte et leur fille, Gergette, de Plessisville, chez Mme G. P. Nadau.

M. et Mme Lucien Robitaille, de Laurièreville, étaient chez MM.



## PENSIONNAT D'ARTHABASKA SOUS LA DIRECTION DES SŒURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Ce couvent est construit sur une éminence, à quelques pas de l'église paroissiale et tout près du magnifique collège des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Sa situation tout à fait exceptionnelle, l'air pur et salubre qui circule dans cette partie élevée de la région des Cantons de l'Est, l'admirable panorama qui se déroule au pied même de la colline, tout contribue à faire de cette maison d'éducation un séjour agréable et tout à fait hygiénique pour les élèves.

Le chemin de fer du Canadien National passe à peu de distance de la ville et un bon service de voitures et d'autobus est en permanence à la gare.

Le cours d'études comprend le français, l'anglais, la musique, le dessin, la peinture et tous les ouvrages de goût.

Les élèves peuvent également se préparer aux examens pour l'obtention de brevets des trois degrés : élémentaire, modèle et académique.

On y donne une attention toute spéciale à la formation des élèves pour la correction du langage, des bonnes manières et la tenue d'une maison par l'enseignement ménager.

Les prix de pension de cet établissement sont très populaires. Les parents qui songent à envoyer leurs jeunes filles dans un couvent cette année devraient demander le prospectus de cette maison avant de faire un choix.

P. Robitaille et D. Girouard, dimanche.

Mlle Blanche Perreault est entrée au Noviciat des SS. de l'Assomption de Nicolet. Nos félicitations.

Madame Louis Rainville, de Montréal, est en promenade dans les familles Dorval et Brassard.

M. le Dr Legendre et sa famille, de Ste-Croix, de passage chez M. le Dr Brassard.

Mme G. P. Nadeau et Mlle Nadeau sont de retour de Québec.

M. et Mme Thin et Mlle Thin, de Portsmouth, N. H., ont passé une quinzaine chez Mme François Morin.

Mme Weakman et son fils, Gustave, étudiant au Séminaire de Québec, étaient de passage dimanche chez M. J.-A. Thibaudau pour visiter sa mère et sa sœur, Mme Rousseau et Mlle Eugénie Rousseau.

M. et Mme Charles Marcoux et leur famille, des Etats-Unis, sont en promenade chez M. Louis Marcoux.

M. et Mme Xaxier Poisson sont partis en voyage aux Etats-Unis. Ils font le trajet en auto.

M. Colbert Perreault, de Montana, visite ses frères, MM. Alphonse, Onésime et Léonard Perreault.

R. P. Hamel, j. s., Mlle Hamel, de Montréal, sont chez MM. Octave et Narcisse Blais.

M. Louis Antoine Perreault, employé de la Coopérative Fédérée, de Québec, est venu passer le dimanche ici.

M. et Mme Albert Provencher et leur famille, de St-Louis de Blandford, sont venus visiter leur sœur, religieuse, Rvde Sr. St-Aurélien, et Mme Vve Paul Roux.

M. et Mme Napoléon Laliberté, de Victoriaville, étaient ici dimanche.

Mlle Simonne Blais est retournée à Montréal après avoir passé les mois de vacances chez ses grands-parents, M. et Mme Jos. Rousseau.

Mlle Amélie Lecomte est partie pour Sherbrooke et les Etats-Unis.

M. et Mme Joseph Thibeault sont allés à Victoriaville la semaine dernière.

M. l'abbé Armand Champoux, vicaire de Tingwick, est chez son père, M. Amédée Champoux.

M. et Mme Jean Chs Drolet et leur famille, de St-Hyacinthe, sont venus passer le dimanche chez M. Norbert Nolin.

Mlle Jeanne de Bely, de Ste-Sophie, chez sa tante, Mme Omer Baril.

M. Alphonse Bordeleau est partie pour une huitaine à Sherbrooke.

Mme Albert Fréchette et sa jeune fille, Yvonne, sont retournés à Biddeford, Me., après avoir passé un mois dans les familles Fréchette.

M. Labbé et Mlle Labbé, des Etats-Unis, sont venus chez leurs grands-parents, M. Ephrem Lafrance.

## A VENDRE

Pupitres usagés : Pupitres simples et pupitres doubles. S'adresser au COUVENT DE VICTORIAVILLE

## A VENDRE

Ameublement boudoir, prélatris, divanette, etc. Après cinq heures, P. M. S'adresser à Mlle BOURQUE, chez M. J.-E.-C. Giroux, rue St-Louis, Victoriaville.

## COUVENT DE VICTORIAVILLE

Beau succès des élèves

Mlles Germaine Camden et Marie-Lise Brunelle, de Victoriaville, ont obtenu le "Diplôme Supérieur" du Bureau Central, avec la note distinction.

Mlles Jeannette Leclerc, de Ste-Sophie, Rita Drouin, Bertha Gagné, de St-Norbert, Germaine Tardif, de St-Valère, toutes élèves du Couvent de Victoriaville, ont obtenu le Diplôme Intermédiaire du Bureau Central, avec distinction.

On se rappelle aussi qu'à l'examen universitaire de juin dernier, Monseigneur le Recteur a octroyé des grades à 18 élèves : Mlles Marcelle Miville, Julienne Lambert, Yvonne Demers ont obtenu le Diplôme du Cours Supplémentaire.

Mlles G. Camden, G. Brochu, M.-L. Brunelle, L. Drolet, M. Breton, Bl. Boissennault ont reçu le Diplôme du Cours Supérieur, les autres le certificat du Cours Moyen.

# La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se le faire expédier directement à son adresse, soit par express ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

**QUELQUES LICENCIÉS:** Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; L. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain.

**LA BRASSERIE BOSWELL,** La première Brasserie au Canada, Fondée en 1668.

## LE PONT DES CHAPELETS AU CAP DE LA MADELEINE

Emprunté au sermon prononcé par Mgr Cloutier le 12 octobre 1904, à l'occasion du couronnement de Notre-Dame du Cap.

"En 1879, un événement qui tient du prodige, et auquel les nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître un caractère merveilleux, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du très Saint Rosaire.

Un décret de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières ordonnait la construction d'une nouvelle église. Cette construction devait être suivie de la démolition du vieux temple. La pierre avait été préparée à Sainte-Angèle, de l'autre côté du fleuve. La transporter par bateau eût été trop dispendieux, il fallait attendre l'hiver. Tous les dimanches, après la messe, on récitait le chapelet pour obtenir un pont de glace. Mais on avait beau prier, le fleuve demeurait toujours libre. Janvier et février étaient passés, mars s'écoulait de même; la saison des grands froids était finie; il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. M. Désilets fit alors le vœu que, si la Sainte Vierge lui obtenait un pont glacé à cette saison avancée, il consacrerait la vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte de Marie sous le vocable de Notre-Dame du très Saint Rosaire.

Enfin, le 15 mars, l'anse du Cap apparut couverte d'une couche de neige parsemée de petits bancs de glace qu'un vent violent avait détachés du rivage. Le lendemain qui était un dimanche, M. Duguay, vicaire de la paroisse, entreprit avec quelques paroissiens de découvrir un passage sur le fleuve. C'était une tentative hardie. Les glaçons, épars et séparés par des espaces variant de cinq à cent pieds environ, n'étaient joints ensemble que par de la neige flottant sur une légère texture de paillettes glacées. Persuadés que la Vierge du Rosaire les protégerait, Duguay et ses compagnons n'hésitèrent pas à entreprendre cette traversée périlleuse. Quelques heures plus tard, ils atteignirent heureusement à la rive sur. La nuit était venue. On décida qu'il fallait quand même baliser le passage, et arroser d'eau, pour en faire une glace solide, la neige flottante qui reliait les glaçons. Trente à quarante hommes travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit sans presque de lumière et sans aucun accident. Ils constatèrent clairement l'absence de glace solide en maints endroits, soit en enfonçant jusqu'à l'eau un bâton, le pied ou la main, soit en entendant l'eau qu'ils versaient bruir à travers la neige et reprendre le courant du fleuve. La foi de ces hommes en la protection de Marie était telle qu'ils travaillèrent sans crainte au milieu de tous ces périls, et disaient avec assurance regardant la lumière du presbytère: "Il n'y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet."

Les jours suivants, le "pont des chapelets", comme l'a appelé la foi des paroissiens du Cap, parut couvert de voitures chargées de pierre, et il se désagrégea de lui-même aussitôt que la quantité de pierre demandée eut été transportée.

### PRECIS HISTORIQUE

En 1873, l'église du Cap-de-la-Madeleine, ouverte au culte religieux depuis plus d'un siècle et demie, étant devenue trop petite pour une population de plus d'un millier d'habitants, S. G. Mgr Laféche, évêque des Trois-Rivières, avait ordonné la construction d'un temple plus vaste. Pour maintes raisons, dont la pénurie des ressources n'était pas

la moindre, l'exécution du décret épiscopal fut remise d'année en année jusqu'en 1878.

Il n'y avait pas plus de pierre qu'aujourd'hui sur la pointe de sable du Cap-de-la-Madeleine. Il fut donc décidé en assemblés de fabrique que l'on démolirait la vieille église pour en utiliser les cailloux dans la maçonnerie de la nouvelle, et que la pierre des fondations et des murs serait préparée sur la rive sud du fleuve, à Sainte-Angèle où il s'en trouvait alors en quantité.

Mais si l'homme s'agit, c'est Dieu qui le mène! La pierre en question fut levée au cours de la belle saison; la vieille église, elle, devait rester debout, et le Ciel se chargea de la préserver de la destruction complète.

Les habitants comptaient sur un pont de glace au cours de l'hiver pour le transport de leur pierre.

Pour être plus sûrs de l'obtenir, dès le mois de novembre, sur la suggestion de leur bon curé, Mgr Luc Désilets, l'apôtre de la dévotion au saint Rosaire dans la région trifluvienne, ils commencèrent à réciter ensemble, chaque dimanche après la grand-messe, un chapelet, présidé par M. le vicaire L.-E. Duguay, agenouillé, dans la chapelle latérale, aux pieds de la statue de la Confrérie.

A raison de la largeur du fleuve, plus de quarante arpents, et de la rapidité du courant, la glace ne prend que très rarement en décembre en face du Cap-de-la-Madeleine. Cette fois, les mois de janvier et février se passèrent sans le moindre espoir. La mi-mars approchait, et le fleuve demeurait toujours libre. Il y avait tout lieu de désespérer, car les paroissiens du Cap n'avaient pas souvenance que le pont se fût jamais formé à une date aussi avancée "Encore un chapelet inutile!" se disaient-ils en sortant de l'église, à quoi bon insister?"

Le curé Désilets, lui, ne perdait pas confiance en Celle que l'on invoque jamais en vain. Pour donner plus de poids aux supplications de ses fidèles, il fit venir en son cœur de lui conserver sa vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte du Saint Rosaire. Il fit aussi chanter deux messes solennelles à la même intention, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, et l'autre en l'honneur de Sainte-Marie-Madeleine, patronne de la paroisse.

Mais la divine Providence semblait rester sourde. Elle attendait sans doute que tout fût, humainement parlant, désespéré, afin que son intervention fût plus manifeste. Le soir du 14 mars, à la suite d'une semaine de temps doux, un vent violent du sud-ouest, brisant les bords du fleuve et de l'embouchure du Saint-Maurice, les poussa pêle-mêle dans l'anse du Cap où, à force de s'accumuler, ils finirent par se rattacher à la rive sud. Le lendemain, un samedi, les glaçons, entremêlés de frazil, continuèrent de descendre, rapprochant ainsi le pont de glace à quelques arpents en bas de l'église.

Une leur d'espoir brilla dans l'âme des plus incrédules, tandis que ceux qui avaient espéré contre toute espérance jugèrent l'heure venue de mettre en pratique le vieux proverbe. Aide-toi, le Ciel t'aidera! Au nom du curé, M. Duguay annonça à la grand-messe du dimanche qu'il essaierait, au cours de l'après-midi, de trouver un passage jusqu'à la rive sud, invitant à l'accompagner ceux qui s'en sentiraient assez de courageux et audace, et pour que sa tentative fût couronnée de succès, il promit solennellement à saint Joseph que la paroisse lui ferait célébrer une grand-messe le 19 au matin, jour même de sa fête comme Patron de l'Eglise et du Canada, s'il lui obtenait la faveur tant désirée.

Après les vêpres, une quinzaine de braves, groupés au presbytère, se rendirent à l'endroit où le fleuve paraissait le mieux couvert. "Là, selon le témoignage même de Mgr Duguay, ils constatèrent avec étonnement que les banquises, de couleur plutôt jaune, étaient reliées les uns aux autres par du simple frazil recouvert d'une couche de neige blanche. Et pourtant, personne ne se rappelait avoir vu tomber cette neige, ni le vendredi, ni le samedi! Quoiqu'il en fût, grâce à ce phénomène étrange, nos hardis, découvreurs purent se diriger plus sûrement et plus directement d'un débris à l'autre, en cherchant ceux qui paraissaient le plus rapprochés. Leur distance variait de 10 à 100 pieds!

"Nous nous avançons, a écrit l'héroïque vicaire sous la foi du serment, Firmin Cadotte en tête, une hache à la main et, autour des reins, une corde que tient, par précaution, Flavien Bourassa; je les suis de près; après moi, Alexandre Lotinville, Thomas Caron, J.-Irénée Rochefort, etc.

Sur la neige flottante, nous hâtons le pas, car notre pied s'y enfonce parfois jusqu'à l'eau que nous entendons bruir à travers les aiguillettes de glace. Moi-même j'y plante ma crosse aussi facilement que dans un banc de neige durcie.

De halte en halte, nous atteignons la dernière banquise, à cinq arpents environ des bords de la rive sud. A partir de là, plus rien que de la neige, et sous cette neige, l'abîme! Que faire? Je baisse la

tête, n'osant plus demander à mes deux chefs de file, Cadotte et Bourassa, de pousser plus loin. Après quelques instants de réflexion profonde sur les conséquences pour la paroisse d'un retour sur nos pas, "je relève la tête, poursuit le même témoin, et je vois mes deux hommes éloignés de moi d'un arpent. En suivant une certaine diagonale, ils avaient découvert une lièze assez solide formée par l'eau que le vent avait fait déferler sur la neige. Je les rejoins, puis, avec mille précautions, nous parvenons à toucher la rive opposée."

Vite, ils se mirent en frais de baliser nos traces. Il était nuit quand ce travail fut exécuté. Pour s'en revenir, raconte M. Flavien Bourassa, ils durent se traîner à genoux presque, cherchant à tâtons un endroit solide, enfonçant parfois leur pied ou leur main dans la neige jusqu'à l'eau courante.

Une trentaine d'hommes travaillèrent sans retard à affermir la lièze qui nous avait paru la plus faible; puis, plus de soixante se chargèrent du reste. M. le curé Désilets ne pouvait se résigner à nous laisser poursuivre notre périlleux dessein. "Allez, me dit-il, et renvoyez tout ce monde-là; dans une pareille obscurité, ils vont tous périr!" M. le curé, répondis-je, je ne puis faire cela; j'irai retrouver mes hommes; vous priez la sainte Vierge de nous soutenir au-dessus de l'abîme, et le pont se fera!" De fait, j'avais une grande confiance que, grâce à la récitation de son Rosaire, il n'y avait rien à craindre. Me regardant fixement: "He bien, reprenez-le, allez-y!" Sous l'habile direction de Cadotte, nos diverses équipes se dévouèrent jusqu'à onze heures, à la lueur de quelques lanternes, pour épaissir la couche de neige qui servait de trait d'union entre les banquises et pour la solidifier en y versant de l'eau qui, la plupart du temps, s'écoulait, à travers la neige, jusqu'à celle du fleuve: preuve évidente qu'il n'y avait pas, à ces endroits, de glace solide. A trois heures, ils arrosèrent de nouveau le chemin qui, sous l'action de la gelée, avait pris de la consistance. Tout ce travail s'exécuta sans le moindre accident. Personne ne semblait avoir peur. "Il n'y a pas de danger, disait-on, en montrant du doigt la petite lampe du presbytère, M. le Curé récite son chapelet; ce sont ses Ave Maria qui nous portent!"

Le nom de la traverse était dès lors tout trouvé: on l'appela le "Pont des Chapelets". Le 17, gros temps, vent du nord avec pouddrière. Nos hommes curent plus prudent de marquer par des balises la largeur variable du chemin, puis, malgré la rafale, ils procédèrent à un nouvel arrosage. Ils en firent autant le 18, à la faveur d'un fort vent du nord. Vers dix heures, le pont, d'une épaisseur de six à neuf pouces, parut assez solide pour porter une voiture. M. Joseph Longval s'y aventura hardiment, et à midi sonnait, la veille de la fête de saint Joseph, il arrivait tout triomphant en arrière de la sacristie avec le premier voyage de pierre.

Le lendemain, les hommes et les jeunes gens de la paroisse se groupèrent à l'église pour y assister, en habit de travail, à la grand-messe promise en l'honneur de saint Joseph. Mgr Désilets, retenu à sa chambre par la maladie, adressa, à tous ceux qui devaient participer au transport de la pierre une belle lettre d'encouragement. Oh! que Dieu est bon, leur écrivit-il, de nous traiter ainsi!... N'y a-t-il pas en tout cela une assistance visible du Ciel? N'y voit-on pas clairement le doigt de Dieu? Montrez-vous dignes de ses bienfaits! Travaillez ferme, car il est évident que Dieu vous aide ainsi que Notre-Dame du Saint Rosaire et le grand saint Joseph."

Après avoir pieusement entendu la sainte messe et récité leur chapelet comme à l'ordinaire, ils se dirigèrent, par un temps magnifique, vers la rive sud avec une centaine de voitures pour y commencer le charroyage de la pierre. Spectacle édifiant! c'était vraiment le triomphe de la prière et du zèle pour la maison de Dieu! Nombre d'anciens paroissiens et d'étrangers vinrent des localités environnantes leur prêter main-forte.

"La traverse, a écrit Mgr Désilets, était constamment couverte (à suivre la 4e page)

## BIERES & PORTERS

De la plus haute qualité fait par SALABERRY BREWING CO. LTD, de Valleyfield.

En quarts emballés par 5 doz. de grosses bouteilles, vides comprises, mis à bord des chars à Valleyfield, \$11.00.

En quarts emballés de 10 doz. vides comprises, mis à bord des chars à Valleyfield, \$13.00.

Si vous voulez avoir quelque chose de bon, fait avec le meilleur matériel, adressez-vous d'en donner; mallez votre commande avec l'argent et nous vous expédierons le même jour.

H. Z. VIAU, Epicier-licencié, Valleyfield, Que. 14 août.—5 mois.

## TAPISSERIES

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapisserie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à l'importeur quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING, Co., Montréal, P.Q.

## Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec L'hon. Antonio Galipeault, ministre; S. Sylvester, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 9 rue St. Jacques. Louis Guyon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Mondy, inspecteur; J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Rignier, A. Robert, inspecteur des Fonderies; M. Louis King, inspecteur; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau à Québec: ministère des Travaux Publics et du Travail; P. J. Jobin, inspecteur; Sam Desrochers, inspecteur; Jos. Guillaume, inspecteur des fonderies Mde Eusèbe Lormier, inspectrice. R. H. Goolley, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticook.

**EXTRAIT DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS**  
3021. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possibles pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employés présents des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que les gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent; offrir un mot toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

3023. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiéniques ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé, jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente l'école, et que le certificat est conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque-une des exigences de l'article 3024a, encourt pour chaque offense une telle pénalité édictée par l'article 3037.

**DES DEVOIRS GÉNÉRAUX DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS.**  
3027. Tout chef ou patron d'établissement visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment doit:

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

2. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé la mort de quelqu'un des travailleurs ou lui a causé des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident.

3. Cet avis doit indiquer le domicile de la personne tuée ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi à ce sujet.

4. Tenir des registres où sont entrés:  
a) Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, quant et le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées la rue et le numéro.

## A VENDRE

Une des plus belles fermes de Warwick

La terre occupée par M. Germain Perrault, dans le 1er rang de Warwick. Cette ferme, qui contient 100 acres en superficie, est située à proximité du village de Warwick, des écoles et fromagerie. Grand avantage pour les cultivateurs. Prix modéré; Conditions faciles. S'adresser à L'hon. PAUL TOURIGNY, Victoriaville.

## EDDY POTHIER

AGENT D'IMMEUBLES VICTORIAVILLE P. Q.

Le soussigné a actuellement à vendre plusieurs terres: 6 dans la paroisse de Ste-Victoire, 4 à la Rivière Noire, une dans Tingwick, une à St-Rosaire, etc.

2 boutiques de forge, une à Victoriaville et une à Ste-Eulalie. A TRES BAS PRIX

Un salon de barbier dans un très bon centre, à vendre. Achats d'hypothèques, argent comptant.

Déductions Municipales à vendre à 5%, 6 et 7%.

Un hôtel d'un gros revenu à vendre à Warwick. Correspondance sollicitée. EDDY POTHIER, Victoriaville. Tél. Local. Victoriaville. 3 juillet.—4m.

## BIERES & PORTERS

De la plus haute qualité fait par SALABERRY BREWING CO. LTD, de Valleyfield.

## AVIS AUX ABONNES DES ETATS-UNIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, TOUS NOS ABONNES DES ETATS-UNIS QUI N'AURONT PAS PAYE LEUR ABONNEMENT A "L'UNION DES CANTONS DE L'EST" VERRONT LEUR NOM RETRANCHE DE LA LISTE DES ABONNES ET LEUR COMPTE MIS EN COLLECTION, ENTRE LES MAINS DE NOS COLLECTEURS AMERICAINS.

Pour toutes informations s'adresser à ARTHUR PARADIS, Victoriaville.

## A VENDRE

Propriété située coin rue Notre-Dame et Route d'Arthabaska, construite 1 1/2 étage, 11 appartements. Bonne fournaise dans la cave, grand garage, terrain immense; on peut visiter dans n'importe quel temps, conditions faciles.

Pour toutes informations s'adresser à ARTHUR PARADIS, Victoriaville.

## SANTAL MIDY

Soulez promptement et sans danger le CATARRHE DE LA VESSIE et ses suites. Les Capsules MIDY portent le nom. Se méfier des contrefaçons. En vente dans toutes les pharmacies des Etats-Unis et de l'Etranger.

## Tancrède Beaudoin

SYNDIC AUTORISE Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers. ST-JOSEPH, Co. BEAUCE P. Q. Déc 1 an

## A VENDRE

Une ferme située sur la route nationale à l'extrémité du village de Princeville, contenant 6 arpents de largeur sur 37 de profondeur dont 24 arpents en culture de première classe, terrain haut. La balance en bois de construction tels que sapins, épinettes.

Bâtisse de briques, couverture métallique, grange et écurie, 127 pieds de longueur, shed, hangar, porcherie, bergerie, etc., etc., ainsi que tout l'agrès de culture au complet et voitures de promenades, etc. Prix sur demande. S'adresser à P. LACHANCE, Princeville. 15 mars.—J.n.o.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

**De \$50 à \$5,000**  
PAR AN POUR LA VIE  
C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien  
Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie. Responsable de trouver de meilleurs garanties. Cette rente est exempte de toute impôt. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires. Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical. Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter. Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

## A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc.

Clôtures et Broches de toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

## CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER

AU MOYEN DES EXCELLENTS COMBINÉS BARRAL

D'UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTEUX

Comment Conserver les Œufs?

Voilà une question qui intéresse les ménagères. Il y a plusieurs procédés en usage: le "Water Glass", ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux. Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral", qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs. Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité.

FRERE WILFRID, Régisseur, La Trappe, Oka.

Toutes les ménagères et fermières prévoyantes l'ont, pendant l'été, des confitures et des cornichons; cela est fort bien, mais ce qu'elles doivent faire surtout, ce sont des provisions d'œufs pour l'hiver, lorsque les poules ne pondent plus et que les œufs sont devenus rares et chers. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 25 et 30 cents, la douzaine, pour les manger ou les vendre 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50 et 75 cents la douzaine. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis.

Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combinés \$2.00 par la malle.

OCTAVIEN ROLLAND, Boîte Postale 2363, Montréal

Dépôt pour le Gros et le Détail à La Librairie de "L'UNION", Arthabaska, P. Q.

## PORTRAIT DU PAPE PIE XI

Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI: grandeur 16x20 pcs. Economique à encadrer et peu encombrant sur le mur.

Prix l'unité: 25 sous.

Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté?

S'ADRESSER A La Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

# BOIS

Brut et Prépare

Chassis, Portes, Boiseries, Etc.

Préparation de Bois en Général

## Travaux exécutés avec Soin

La Fonderie de Victoriaville Ltée  
Victoriaville, Qué

Tél. Bell 69 Tél. Local, 38

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

Les enfants pleurent pour le

# CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

## C'est qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le Véritable **CASTORIA** porte toujours

la Signature de

*Chas. H. Fletcher*

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

### Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2 1/2 milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville. Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, silot, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Roulant d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux, voitures, etc., etc.

Cette terre pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur.

S'adresser à HENRI LEVASSEUR, Contracteur, Victoriaville, P. Q.

### A VENDRE

UNE POULICHE, âgée de 2 1/2 ans, pur sang Belge, enregistrée. Conditions faciles. S'adresser à

PAUL TOURIGNY, Victoriaville.

12 Oct.—J.n.o.

### LE JOURNAL REGIONAL

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux titres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o Il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o Il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

"L'Union des Cantons de l'Est", journal régional, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région? Le prix de son abonnement, qui est de \$1.00, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner \$1.00 pour se procurer le moyen d'avoir, chaque semaine, des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est"? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés à "L'Union des Cantons de l'Est", respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

### DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

### Le Pont des Chapelets

(Suite de la 3e page)

de voiture. L'on charroya pendant huit jours consécutifs jusqu'à l'octave de la Saint-Joseph sans aucun accident. Plus de 150 toises de pierres communes, plus celles des fondations, dont un grand nombre d'au-delà de 3,000 livres, furent transportées.

Le ruban de glace, bordé ci et là de larges mares d'eau courante, où les chiens, en se chamaillant, prenaient un plongeon, ondulaient sous le poids des lourdes charges, tellement que les balises s'agitaient sous leur passage. Sorti par mégarde du chemin tracé, M. F. Perrin vit immédiatement son cheval s'enfoncer.

Lorsque la quantité de pierre nécessaire pour la sacristie et l'érection des murs de l'église jusque par-dessus les fenêtres fut charroyé, le chemin se désagrégea de lui-même sous l'action du soleil et la poussée de la vague.

Le vœu du curé et de ses paroissiens se trouva pleinement réalisé.

Publié dans les journaux, le récit détaillé de cet événement prodigieux créa toute une sensation dans la région trifluvienne. Tous ceux qui en avaient été les heureux témoins s'accordèrent à y voir, selon les paroles mêmes de Mgr Désilets, "l'effet puissant de la prière chrétienne, de la dévotion au chapelet et au grand saint Joseph."

Sans doute, il n'appartient qu'à l'Eglise de se prononcer sur le caractère de ce fait merveilleux. Mais, toutes choses bien considérées dans l'ensemble et dans les détails, ne serait-il pas pour le moins imprudent d'y nier catégoriquement toute intervention surnaturelle?

Il fallait que les paroissiens du Cap-de-la-Madeleine eussent une confiance extraordinairement inébranlable dans leurs rosaires récités aux pieds de leur Madone pour risquer leur vie comme ils l'ont fait. Et cette confiance n'est-elle pas le trait le plus saillant de tout cet événement que Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, n'a pas hésité à rappeler en détails en 1904, à l'occasion du Couronnement de Notre-Dame, et qui, selon ses propres termes, "tient du prodige".

Mgr Lafèche n'hésita pas à ratifier le vœu de Mgr Désilets ainsi que la résolution des franc-tenanciers de la Fabrique Sainte-Marie-Madeleine de dédier la vieille église au culte du Saint Rosaire. Retardé par un voyage à Rome de Mgr Désilets, cette dédicace n'eut lieu qu'en juin 1888. Mais dès 1880, les pèlerins isolés commencent d'y affluer, et trois ans plus tard, les RR. SS. de la Providence de l'Hôpital St-Joseph, des Trois-Rivières, avec leur personnel, vinrent, les premières, en pèlerinage public aux pieds de la Reine du Très Saint Rosaire.

Le prodige du Pont des Chapelets a donc marqué le point de départ des grands pèlerinages au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap. "Souvenez-vous toujours de ce que vous devez à l'intercession de Notre-Dame du Saint Rosaire et de saint Joseph, et remerciez-les ainsi que le Seigneur, par leur entremise, avec la plus vive reconnaissance." Cette grave recommandation de Mgr Désilets ne fut jamais mise en oubli.

Pour commémorer le souvenir du Pont des Chapelets, ses paroissiens eurent l'heureuse idée de transporter sur la pointe découpée par le fleuve et le chemin qui conduit à l'église paroissiale un modeste monument qu'ils avaient érigé à la clôture d'une retraite de tempérance, en face du Sanctuaire. Cette simple pyramide, surmontée d'une croix, a fini par tomber hélas! de vétusté, et il tardait aux Gardiens du Pèlerinage de la remplacer par quelque chose de plus artistique.

En 1918, le vieux pont reliant le terrain du Rosaire à celui du Chemin de la Croix menaçait ruine, ils conçurent le dessein bien inspiré de construire, à sa place, au-dessus du ruisseau qui contourne la propriété primitive de la Fabrique, un pont majestueux symbolisant le prodige du Pont des Chapelets.

Accueilli de la façon la plus sympathique, le projet provoqua, de la part des abonnés aux Annales de Notre-Dame du Cap et des milliers de pèlerins qui visitent chaque année son Sanctuaire, de si généreuses souscriptions qu'au mois de mai dernier les Pères Oblats qui desservent le Pèlerinage purent en commencer l'exécution.

Assis sur des bases solides, mesurant 86 pieds de long par 21 de large, le pont en question, tout en béton armé et recouvert de ciment, paraît suspendu sur huit chapelets dont les quatre plus grands sont retenus, d'un côté, par saint Joseph, et l'autre par la sainte Vierge. A chaque bout, les deux pylônes qui servent de support aux chapelets sont reliés, à leurs sommets, par une ornementation en fer forgé au centre de laquelle se détache le monogramme de Marie. Etait-il possible de concevoir un plan plus chargé de sens? N'est-ce pas, en résumé, tout l'histoire du Pont des Chapelets?

Ce chef-d'œuvre, unique en son genre au pays, a été béni solennellement, le vendredi, 15 août 1924, à l'occasion du 20ème anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Cap, par Sa Grandeur Mgr Cloutier, en présence d'un immense concours de pèlerins venus de tous les points du Canada et même des Etats-Unis.

### Santé recouvrée grâce au traitement aux fruits



Il y a quatorze ans, M. James S. Delagaty, de Gilbert Plains, Man., était une ruine nerveuse. Son poids était tombé de 170 à 115.

"Voici ce qu'il écrivit le 15 mai 1917: 'Tous les remèdes que j'essayai se révélèrent inutiles jusqu'à ce qu'un ami me conseilla de prendre 'Fruit-a-tives'. Je commençai aussitôt à me rétablir. Après avoir pris pendant trois mois ce remède aux fruits, j'étais revenu à mon état normal. Je n'ai jamais eu aussi bonne santé que depuis ces six dernières années. Nous ne nous passons jamais de 'Fruit-a-tives' à la maison.'"

Écrivant de nouveau le 27 septembre 1923, M. Delagaty dit: 'Je m'en tiens à la lettre que je vous ai adressée en 1917: je recommande encore 'Fruit-a-tives'. 'Fruit-a-tives' procure un soulagement permanent parce qu'il débarrasse de la cause de la nervosité; c'est un traitement aux fruits complet, étant composé de jus de fruits frais et murs et de toniques. 25c et 50c la boîte, 6 pour \$2.50 chez les pharmaciens ou expédié frais de poste acquittés par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

nellement, le vendredi, 15 août 1924, à l'occasion du 20ème anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Cap, par Sa Grandeur Mgr Cloutier, en présence d'un immense concours de pèlerins venus de tous les points du Canada et même des Etats-Unis.

### TROP DE TRAVAUX DOMESTIQUES

Une raison pour laquelle tant de femmes sont faibles et épuisées.

Le travail de la femme à la maison demande une plus forte tension sur sa vitalité que les hommes le réalisent, et il y a toujours quelque chose de plus à faire. Il n'est donc pas étonnant qu'elles souffrent du mal de dos et que leurs nerfs soient épuisés, qu'elles deviennent déprimées et irritables, souffrent de maux de tête et se sentent toujours malades. Mais naturellement toutes les femmes ne sont pas ainsi. Quelle est la différence?

Une femme avec beaucoup de bon sang rouge dans les veines trouve le travail de la maison facile; ses forces vont de pair. Cela indique le chemin de la santé pour les femmes qui se sentent épuisées et abattues. Faites un nouveau sang riche. Vous pouvez faire cela avec les Pilules Roses de Dr Williams. Ces pilules ont la merveilleuse propriété de créer du sang et de renforcer les nerfs. Cela est prouvé dans le cas de Mme H. Eppinger, rue Scott, Vancouver, C. A., qui dit: "Les Pilules Roses de Dr Williams ont ramené ma santé et mes forces et restauré mes nerfs et leur condition normale après que d'autres remèdes eurent échoué. Ce fut après la naissance de mon second enfant que je devins si anémique et si nerveuse que je pensai perdre la raison et mes forces. J'essayai plusieurs remèdes mais ne retirai aucun soulagement jusqu'à ce qu'on me conseilla d'essayer les Pilules Roses de Dr Williams. Après en avoir pris quelques boîtes je pouvais m'apercevoir d'un changement. Je me sentais plus forte; mon appétit était meilleur; je dormais mieux et mes nerfs étaient plus forts. Je continuai de prendre des pilules pendant quelque temps et je me trouvai de nouveau une femme en bonne santé, et je puis dire en toute sincérité que ma santé a toujours été meilleure depuis. Je puis fortement recommander les pilules à toutes les femmes faibles et épuisées."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez votre pharmacien ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

### Actes enregistrés au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska

Vente, Mme Aline Beauchesne à J. E. Hudon, p. n. e. 105 et autres, Arthabaska.

Vente, Edouard Kane à Eddy Lamontagne, p. 24, 13e rang, Kingsy.

Testament, Hubert Tardif à Sévère Tardif, 1027 et autres, Warwick.

Vente, Alfred Allaire à Napoléon Bellavance, 271, Ste-Hélène.

Vente, Auguste Dussault à Napoléon Bellavance, 272et 273, Ste-Hélène.

Vente, Dme Céline Croteau à Laurent Pépin, p. 89, Arthabaska.

Testament, Laurent Pépin à Mlle Alphonsine Pépin, p. 89, Arthabaska.

Cession, Mme Léonida Labbé à Mme Virginie Turgeon, p. 459, Ste-Victoire.

Vente, Mme Emma Lafleur à Ludger Girouard, p. 454, Ste-Vic-

toire. Tutelle, Mineurs de CyrilleRoux; ce dernier: tuteur. Bail à loyer, Mme Belzémire Bouchard à Mme Réa Lerner, p. 331, Ste-ictoire.

### LES MODES FEMINIENS

En 1921, "La Croix" de Paris annonçait un bon jour à ses lecteurs qu'une jeune Française, habillée ou deshabillée à la moderne, mourait d'avoir pris froid à une course hippique. A son lit de mort, elle dit au R. P. M. ...

"Mon père, je suis heureuse de vous voir... j'ai besoin de pardon. Je suis une victime de la mode... Les courses... le désir de paraître m'ont perdue... Je regrette d'avoir scandalisé... j'étais bien élevée, pieuse, enfant de Marie. Pardon, c'est affreux..."

Et de grosses larmes coulent... Je suis coupable, bien coupable. Au début, je fus naïve en m'habillant de la sorte. Maintenant, je ne l'étais plus je savais que je faisais mal... je suscitais des regards passionnés... j'étais l'objet de curiosités coupables... je veux expier!

Par vos souffrances! Acceptez-les, même la mort, si Dieu le veut...

J'ai fait mon sacrifice, mais cela ne suffit pas... J'ai péché publiquement... je veux me repentir et expier publiquement. Je vous demande, mon Père, de dire à mes compagnes, à toutes les jeunes filles, partout, que "Germaine Duverseau meurt victime de la mode indécente... et les supplie, au moment de paraître devant Dieu, de ne jamais être un objet de scandale... par leurs toilettes inconvenantes."

Et le lendemain la pauvre jeune fille descendait au tombeau, suivie d'une foule innombrable qui se passait de bouche en bouche son impressionnant testament.

Elle avait demandé qu'on l'enveloppât dans le voile de sa première communion et qu'on lui passât son beau ruban d'Enfant de Marie, par protestation contre ses folles parures mondaines. Et elle avait dit à sa mère en expirant:

"Daigne le bon Dieu, en voyant ma dernière toilette, oublier les autres... qui me perdirent et faire que celle-ci soit ma toilette du Paradis."

Testament impressionnant en effet, et bien propres à faire réfléchir celles qui en sont restées susceptibles. Dieu merci, il s'en rencontre encore dans nos villes et davantage dans nos campagnes "arriérées".

Pour avoir gardé le respect de la vertu, d'elles-mêmes et des autres, pour n'avoir pas voulu se plier au joug indécent des inventions diaboliques modernes nombre de jeunes filles n'en sont demeurées que plus gracieuses et non moins aimables. Nos yeux peuvent les regarder sans péril pour l'âme dont ils sont la fenêtre. Fasse le ciel que leur nombre grandisse! Tel est le vœu que forment les jeunes gens pour mieux s'assurer de la victoire dans leurs luttes morales.

Louis Philippe Roy, e. e. m., Du Comité Régional de L'A. C. J. C.

## ASPIRINE

Méfiez-vous des Imitations.



A moins que vous ne voyiez la "Croix BAYER" sur le paquet ou sur les Tablettes, vous n'avez pas la véritable Aspirine. Bayer reconnue comme inoffensive par des millions de personnes et prescrite par des médecins depuis plus de vingt-trois ans pour

Les rhumes Maux de tête  
Maux de dents Lambago  
Névrésie Rhumatismes  
Névralgies Souffrances

N'acceptez que les "Tablettes d'Aspirine Bayer". Chaque paquet intact contient des directions qui ont fait leur preuve. Les Boîtes contenant douze tablettes contiennent quelques sous. Les pharmaciens vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100. L'Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester d'acide acétylique. Alors qu'il est bien connu que Aspirine veut dire manufacture Bayer, pour prévenir le public contre les imitations, les Tablettes de la Compagnie Bayer seront estampées de leur marque ordinaire de commerce, la "Croix BAYER."

POUR VOS

## IMPRESSIONS DE LUXE...

Lettres de Faire Part,

Cartes d'Invitations

Cartes de Remerciements pour

Sympathies ou Cartes Souvenir,

Notre assortiment est très varié

Et de la plus récente nouveauté.

Attention spéciale aux Commandes données par la malle.

«Demandez nos prix»

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

ARTHABASKA, P. Q.

Les papiers à dactylographes, Rubans et papiers Carbones marque MAPLE LEAF

sont les meilleurs

Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union"

ARTHABASKA, P. Q.

### PACIFIQUE CANADIEN

Service Amélioré

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec (Gare du Palais)

9 00 a. m. — Dim. exc. — (Montréal Gare Viger 3.15 p. m.)

1.30 p. m. — Quotidien (Montréal Gare Windsor 6.30 p. m.)

4.40 p. m. — Quotidien (Montréal Gare Viger 9.40 p. m.)

11 55 p. m. — Quotidien. (Montréal Gare Viger 6.50 a. m., et Gare Windsor 7.20 a. m.)

Arrivées à Québec (Gare du Palais)

7.00 a. m. — Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11.30 p. m. et de Gare Viger 11.55 p. m.)

2.00 p. m. — Quotidien (De Montréal Gare Windsor 9.00 a. m.)

3.40 p. m. — Dim. exc. (De Montréal Gare Viger 9.45 a. m.)

10.00 p. m. — Quotidien (De Montréal Gare Viger 5.00 n. m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue Saint-Jean, tél. 93; Château Frontenac, tél. 1840; Gare du Palais, tél. 663.

C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

### AMATEURS

N'oubliez pas les articles de "Reach" Base-Ball, Tennis, etc.

Articles de Base-Ball

Balles, \$0.15 à \$2.00.

Bâtons, \$0.25 à \$3.00.

Mitaines, de receveurs, \$1. à \$16.

Mitaines de buts, \$1.00 à \$10.00

Costumes, \$7.00 à \$25.00.

Masques, \$2.50 à \$18.00.

Protecteurs, \$3.00 à \$11.00.

Articles de Tennis

Rackets, \$3.50 à \$20.00.

Balles, \$6.00 la douzaine.

Nets de tennis, \$4.50 à \$18.00.

Ecrivez pour notre catalogue de Sports, envoyé gratis sur demande.

RAOUL GARNEAU, Articles de Sports, Victoriaville, P. Q.

### AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE L'UNION

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants: Cahiers, Crayons, Plumes, Porte-plumes, Gommés Règles, Coiffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile boîte de peinture, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que; Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français en anglais

Visitez notre librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

### A VENDRE

Bon poste de commerce, grande écurie de louage et grand terrain situé dans le centre du Village de St-Albert. Le tout en parfait ordre. A vendre. Bonnes conditions.

S'adresser à H. H. GUAY LTEE, Victoriaville, P. Q.



GREGORY

M. Joseph Marcotte, de St-Norbert, possède un superbe cheval reproducteur, âgé de 7 ans, de race Belge, enregistré, pesant 1755 lbs. Il est sous poil Rouan-Bleu.

Permis de monte de première classe, très recommandé. Il a toujours remporté le 1er prix aux expositions du comté d'Arthabaska.

Cet étalon est primé par la Société d'Agriculture d'Arthabaska aux conditions de \$10.00 pour les membres et \$12.00 pour ceux qui ne le sont pas.

Il sera tenu à l'écurie de son propriétaire, dans le 12ème rang de St-Norbert d'Arthabaska, pour la saison 1924.

JOSEPH MARCOTTE, Propriétaire.

### Rendez votre demeure ATTRAYANTE

avec les

Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration

Largeur reconnue 19 1/2 pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des dessins de goût parfait.

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques

Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier coloré pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.



# ÉCOLE TECHNIQUE

70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

**COURS D'AUTOMOBILE** Un cours complet d'entretien et de réparation, comprenant cours de mécanique et d'électricité, commencera le 8 septembre. Ce cours a lieu le jour de 9 a.m. à 4.30 p.m.

Boite Postale 57

Tél. Local 191

## Spécialités Articles pour Hommes, de la Tête aux Pieds

### Marchandises de Choix et de Qualité

Constatez-le vous-même en prenant connaissance des **BONNES MARQUES** dont je garde un assortiment complet

TEL QUE

- CHEMISES - STRAND & ARROW
- FAUX COLS - VAN HEUSEN & ARATEX
- CHAUSSURES - STRIDER DE FRANK SLATER
- CLAUQUES - PARTRIDGE

AGENT EXCLUSIF DES

- VETEMENTS - FASHION CRAFT
- CHAPEAUX - G. B. BORSALINO & MOORE
- CASQUETTES - FEDERAL CAP
- CRAVATES - DELPARK

### Nettoyage et Pressage d'Habits

AVEC SOIN ET PROMPTITUDE

Veuillez entrer, il y a de votre intérêt.

## J. H. TETREAU

Edifice Perrault, Rue Notre-Dame  
VICTORIAVILLE  
Porte voisine de Anger & Fils.

## Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

### Un Cheval Attelé avec le Harnais Marque (Alligator)

Travaille plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

on a su proportionner les différentes pièces qui le composent de manière à faciliter

### LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et es joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence, confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

### LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL  
388, Notre Dame Ouest, Montréal, Canada  
Près de la rue McGill

**QUEBEC**  
EXPOSITION PROVINCIALE  
Le plus grand événement annuel de la Province

Un programme sans précédent

Superbes routes d'automobiles et  
TAUX REDUITS sur tous les Chemins de Fer

**30 août au 6 Sept.**

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes - Entorses - Frissons.

## Nouvelles des Cantons de l'Est

### Kingsey Falls

Lundi, le 4 août 1924, en l'église de Kingsey Falls, fut chanté le service anniversaire de Lucien et Maurice, fils de M. et Mme Adé- lard Bolduc, noyés accidentelle- ment le 4 août 1923, âgés respecti- vement de 21 et 19 ans. L'Eglise avait revêtu tous ses ornements de deuil et les parents et amis assis- taient nombreux de toutes parts.

### In Memoriam

Ala douce mémoire de mes chers frères Lucien et Maurice.

Partout le martyre est écrit  
Une immense croix git dans la nuit

[profonde  
Et nous voyons saigner aux quatre coins  
du monde.

Les quatre clous de Jésus-Christ.

V. HUGO.

Il est donc vrai que le grand mystère de la douleur se retrouve partout. Un an s'est déjà écoulé depuis le jour où ils sont disparus. Un an déjà qu'ils dorment leur dernier sommeil à l'ombre du clocher du village. La mort !... ah ! quelle fut soudaine et perfide, traitresse comme les eaux qui se referment pour les en- gloutir à jamais. Cruelle mort ! les prendre au printemps de la vie, à l'âge des affections pures et des illusions dorées, à l'âge où l'on s'en va confiant vers l'avenir en- touré de l'affection d'un père et d'une mère chéris, de frères et sœurs tendrement aimés, à l'âge où l'on sourit au monde, sans voir ses mensonges, où l'on croit que la vie est un long chant de Bon- heur... les voir disparaître sans vous dire Adieu, sans voir leurs mains se joindre autour d'un Cru- cifix, sans entendre leurs lèvres murmurer une dernière prière, redire le nom de la douce Vierge qu'ils avaient tant aimés, oh ! que c'est déchirant. Une douleur si grande ne saurait se voiler, les larmes ne sauraient tarir.

Pour tous ils étaient des amis, admirés pour leurs bonnes quali- tés, leurs manières affables, en un mot ils étaient pour tous les jeu- nes gens des modèles de conduite. Aussi, leur mémoire reste vivace dans tous les cœurs. Consoloz- vous donc bons Parents, vos fils ne méritaient pas de connaître les désenchantements du destin, de subir les vicissitudes de la vie... le divin Jardinier s'est hâté de cueillir ces fleurs au matin, afin d'en éblouir son cèleste Parterre. De cette mort terrible qui nous a tous jetés dans la consternation, nous devrions nous réjouir car Dieu leur épargna par là, les souffrances d'une longue maladie, les affres de la dernière heure si pénible à tous les agonisants. Leur mort fut celle d'un petit enfant, douce comme leur vie. Munié du Pain des Forts, reçu le diman- che précédent, il s'en sont allés cueillir leur couronne immortelle, recevoir la palme des élus.

Dormez en paix, morts aimés, dans le cimetière du village, si je trouble aujourd'hui votre repos, ô mes frères, c'est pour faire revivre un peu de vous-mêmes à ceux qui vous ont connus et aimés ; si je fais ce triste pèlerinage sur vos tombes, c'est parce que j'ai foi en l'au-delà, c'est pour dire à tous avec l'église :

"Vous qui pleurez, venez à ce Dieu car [il pleure]"

"Vous qui souffrez, venez à Lui car [il guérit]"

Montréal, août 1924.

### Ste-Hélène de Chester

Le 29 juillet 1924, les cloches de l'église paroissiale annonçaient à tous les paroissiens la mort d'une jeune femme des plus estimées en la personne de Mme Wilfrid Bolduc, née Anna Labbé, décédée à l'Hôpital de Québec, après plu- sieurs semaines de maladie souf- ferte avec une parfaite résignation chrétienne. Les funérailles eurent lieu le 31 au milieu d'une affluence de parents et d'amis venus de par- tout. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, trois fillet- tes, sa mère, plusieurs frères, une sœur, et un grand nombre d'au- tres parents et amis. Nos sympa- thies à la famille.

Spécialement dédié à mon amie et cousine Anna.

A peine âgée de vingt-quatre ans, le cœur encore tout vibrant de jeunes illusions, sa vie n'avait été qu'une longue page de bonheur à côté d'un époux tendrement aimé, d'enfants chéris. Et après plusieurs semaines de maladie soufferte avec une patience vraiment chrétienne, elle s'en est allée... elle s'en est allée à l'heure où le soir tombe, à l'heure où la nuit enveloppe dans son voile de pitié, tout ce qui voudrait ne pas mourir.

Pauvre amis !... il me semble la revoir toujours gaie, sourian- te... gaie de cette gaieté que donne la paix de l'âme ; souriante de ce sourire qui apporte la vie bien remplie.

Hélas ! pourquoi faut-il que l'ange de la mort l'ait déjà fro- lée de son aile ? Pourquoi la Provi- dence, dans sa divine bonté a-t-elle ravi cette mère à l'affection

de ses petits ? Pourquoi la ravir à celle de son époux, si désolé au- jourd'hui ? Oh ! les innombra- bles pourquoi qui restent à jamais sans réponse et sont si déchirants pour l'âme... S'il a plu à Dieu de moissonner cette fleur de son jardin terrestre c'est qu'il la trou- vait digne de son parterre céleste. Consolons-nous donc et disons : "Que sa sainte volonté soit faite". Je comprends l'immense vide que creuse dans une famille, la mort d'êtres chers et c'est en pensant à ceux que nous pleurons que mes plus sincères sympathies sont ac- quises à la famille éplorée.

Consoloz-vous donc parents... elle ne méritait pas de connaître les tristesses de la vie. Dieu la réservait pour un monde meil- leur : là où le bonheur est réel et sans mensonges.

Du haut du Ciel, de concert avec son père qui l'a précédé de quel- ques années déjà, elle veille sur ses enfants, elle intercède pour son époux, sa mère et tous ses parents, en un mot, elle prie pour tous ceux qui l'ont connue et aimée.

De notre côté, faisons-lui un large souvenir dans nos prières afin qu'au plus tôt elle jouisse de ce parfait Bonheur que rien ne di- minue, que rien ne ravit ; ce sera la meilleure preuve de tendresse à donner à celle que nous pleu- rons.

Montréal, août 1924.

## Nouvelles de Victoriaville

18 août 1924.

M. et Mile Laflamme, de Qué- bec, sont venus en visite chez leur sœur, Mme Ernest Auger.

Mlle Juliette Mercier, de St-Narcisse, est venue en promenade chez M. Alex. Boutin, rue Louise.

M. et Mme Dion, de Wotton, sont venus passer le dimanche, chez M. J. N. Mercier, père de Mme Dion.

Mlle Georgette Dion, qui de- meure chez son grand-père, M. J. N. Mercier, est allée passer une huitaine chez ses parents à Wot- tonville.

Mme Rodolphe Boisvert, sa jeune fille, sont allés, dernière- ment, à Ham Nord, chez Mme J. E. Morasse.

Les routes s'améliorent beau- coup et bien. Les cultivateurs de St-Paul de Chester, sont à faire leur part de belles routes, et dans deux ou trois semaines, nous au- rons des chemins qui inviteront les touristes à monter de ce côté.

Lundi soir dernier, les amis Chevaliers de Colomb ont offert à leur Grand Chevalier, M. P. Mar- chand, une belle marque de re- connaissance pour les bons servi- ces rendus au cours de l'année qui se termine avec le mois d'août. Le cadeau consiste en un beau né- cessaire de voyage. M. Marchand a remercié avec beaucoup d'a- propos ses amis.

M. l'abbé Emile Dussault, qui a passé un mois à Fort Kent, Me., est revenu ces jours derniers.

MM. J.-E.-C. Giroux, Alfred Blanchet, agent d'immigration, J. E. Tétrault, marchand, sont allés au lac Nicolet, dimanche dernier.

Mme Paul Tourigny, l'hon. P. Tourigny sont allés à Montréal, cette semaine.

Un beau grand magasin, des maisons bien situées, à louer, et s'adresser à M. Auguste Bourbeau. Aussi des lots de terrain.

M. et Mme R. Paradis, M. Ar- thur Paradis, M. et Mme Larouche sont revenus, dernièrement, d'un voyage dans le Maine.

M. Brunelle, de Montréal, est venu passer une semaine chez MM. J. B. Drouin, M. D., et Philippe Marchand, avocat, parents.

Le clavigraphe "RELIANCE", le seul clavigraphe démontable, est un des mieux organisés pour les ouvrages difficiles. Demandez à le voir chez M. Auguste Bour- beau.

La Commission des Chemins de fer ne voit certainement pas à la concurrence désastreuse que se font au détriment de certaines in- dustries, par des taux qui cadrent mal en certains cas. Un char de bois, partant de Broo Berry à 10 milles de Cookshire, coûte vingt piastres de fret. Pour expédier ce char de bois aux Etats-Unis, l'expéditeur, pour obtenir un meilleur taux, expédie à Cookshire où il y a deux compagnies de chemin de fer concurrentes, et réexpédie de là aux Etats-Unis, au taux qu'accordent les Compagnies con- currentes à la section. Y a-t-il rien de plus ridicule. En sorte qu'une industrie située à Cook- shire, faisant du gros commerce, détruirait une industrie située à dix milles de distance seulement. On se demande pourquoi on ne voit pas ces anomalies pour le moins étranges.

## AVIS

Nous tenons à mettre le public en garde contre certaines annonces sur cartes placées dans des places publiques, à l'égard de notre bu- reau Singer, de Victoriaville. Ce bureau sera ouvert le 18 août et nous tiendrons un stock des plus complets en machine à coudre Singer et accessoires. Nous aurons un homme compétent qui saura donner entière satisfaction au pu- blic.

SINGER SEWING MACHINE CO.  
14 août.—3 f.

INCORPORÉE 1855

# LA BANQUE MOLSON

Plus de 125 Succursales  
Capital et Fonds de Réserve, \$9,000,000

Afin d'éviter la possibilité de perdre ou de vous faire voler vo- tre argent déposez donc votre surplus sur un compte d'épargne. Le paiement des comptes par chèque est, de beaucoup, la méthode la plus satisfaisante. Parmi les nombreuses succursales de la Banque Molson vous en trouverez sans doute une qui se trouve sur votre passage et vous offrira toutes les facilités voulues.

J.-O.-R. MARCHAND, GERANT,  
Succursale d'Arthabaska

# GEO. COURCHESNE

MARCHAND DE

## PIANOS ET MUSIQUE

DRUMMONDVILLE, P. Q.

M. COURCHESNE remercie sa nombreuse clientèle de l'encouragement qu'il en a reçu, et désire annoncer qu'il s'occupera comme par le passé des réparations de

PIANOS, HARMONIUMS, Etc.  
ORGUES, GRAMOPHONES, Etc.

Aussi Instruments de Musique de seconde main.

M. COURCHESNE fait depuis de nombreuses années les ré- parations des instruments de musique chez les Rvds Frères du Sacré-Cœur, de Victoriaville et au Couvent d'Arthabaska.

AUSSI : Agent pour la vente des Gramophones COLUMBIA, MEDAILLE D'OR et CASAVANT.

Une visite sollicitée. Tél. Local 42.

MAISON FONDÉE EN 1866

## Librairie de L'UNION

LIBRAIRE, IMPRIMEUR, EDITEUR, IMPORTATEUR  
GROS ET DETAIL

Papeterie en général.—Articles de bureaux.—Fournitures d'école.— Cartes géographiques.—Globes terrestres.—Tableaux noirs.—Livres de prix.—Objets de piété.—Parfumerie.—Articles de fantaisie.—Blancs lé- gaux pour secrétaires de municipalités, etc., etc.

ARTHABASKA, P. Q.

## LES POUDRES NEVREX

POUR

Maux de Tête, Névralgie, Grippe, Frisson, Lumbago, Insomnie

Vous pourrez vous procurer un paquet de poudre NEVREX à la Pharmacie **Massicotte**, à Victoriaville, ou chez **M. L.-O. Pepin & Fils**, marchand, à Arthabaska.

La Cie Médicale Nevrex Co.--Lévis, P. Q.

26 j-1 m

## LAFONTAINE MANUFACTURE A VENDRE

A VICTORIAVILLE

La propriété de Langlois & Gouin, Limitée, de Victoriaville, est maintenant à vendre à des conditions faciles.

Cette propriété consiste en un grand terrain, voisin de Zéphirin Ducharme, marbrier, ayant front sur la rue Notre-Dame et s'étendant jusqu'à la rue St-Jean-Bap- tiste, avec manufacture pour la préparation du bois de toutes sortes, engin mû par la vapeur, pla- neur, grand chaufferie et tout un outillage moderne de première classe et en bon ordre.

La clientèle est assurée, car il n'y a pas d'autre boutique du même genre à Victoriaville et plusieurs autres industries ont besoin de celle-ci pour la prépara- tion de leur bois... Occasion uni- que. Conditions de paiement faciles.

S'adresser à  
C. R. GARNEAU, notaire,  
Arthabaska.

## MAISON A VENDRE

A VICTORIAVILLE

Située rue Louise, en face de la grande manufacture Robin Bro- thers. Maison, 24 x 26 avec cui- sine d'extension, 15 x 18, galerie couverte sur deux faces, fournaise dans la cave, électricité, chambre de bain, garage pour auto, terrain de 50 x 100 pieds, jardin, le tout avec restaurant, faisant beaucoup d'affaires, place idéal pour prendre des pensionnaires ou donner des repas.

A vendre à sacrifice et à bonne condition, pour cause de départ, étant transféré à Montréal par la cie P. T. Légaré.

S'adresser au propriétaire,  
J. E. PROVENCHER,  
Victoriaville.  
Tél. Local 243.  
24 juillet.—j. n. o

## A VENDRE

Bonne maison. Endroit idéal. S'adresser à  
Mme H. P. ROULEAU,  
145 Notre-Dame,  
Victoriaville.

## MAGASIN A LOUER

Un beau magasin à louer, à Vic- toriaville, coin des rues Notre- Dame et St-Louis (voisin de l'Hôtel de Ville).

S'adresser à  
J. E. CANTIN  
Victoriaville

Ou à  
Mme J. D. Lachapelle,  
177 Berry, . . Appartement 3  
Montréal, P. Q.  
31 juillet.—1 m.

## Chemin de Fer National du Canada

Victoriaville-Montréal-Québec  
(Gare du Palais)  
Service des trains en vigueur le 18 mai 1924.

A partir de la date ci-dessus, le ser- vice ci-après sera en vigueur.

Victoriaville—Montréal

Départ Victoriaville	Arrivée Montréal
Tous les jours exo Dim. 7.44 a.m.	11.59 a.m.
Tous les jours 2.34 p.m.	6.50 p.m.
Tous les jours exo Dim. 9.51 p.m.	7.10 a.m.

Montréal-Victoriaville

Départ Montréal	Arrivée Victoriaville
Tous les jours exo Dim. 12.40 p.m.	12.40 p.m.
Tous les jours exo Dim. 3.50 p.m.	8.17 p.m.
Tous les jours 9.00 p.m.	6.20 a.m.

Victoriaville-Québec (Gare du Palais)

Départ Victoriaville	Arrivée Québec
Tous les jours 6.20 a.m.	8.45 a.m.
Tous les jours exo Dim. 12.40 p.m.	2.45 p.m.
Tous les jours exo Dim. 8.17 p.m.	10.45 p.m.

Québec-Victoriaville

Départ Québec	Arrivée Victoriaville
Tous les jours exo Dim. 5.15 a.m.	7.44 a.m.
Tous les jours 12.01 p.m.	2.34 p.m.
Tous les jours exo Dim. 7.15 p.m.	9.61 p.m.

Char d'ortoir sur le train de 9.51 p.m. et sur le train laissant Montréal à 9.00 p.m. Wagon Salon-Café sur les trains de 7.44 hres a. m., et de 12.40 p. m.

Victoriaville - Donce's Landing - Trois-Rivières

Tous les jours excepté le dimanche :

Départ de Victoriaville 7.59 a.m. 3.35 p.m.  
Arrivée à Donce's Landing 9.25 a.m. 5.00 p.m.  
Arrivée à Trois-Rivières 10.00 a.m. 5.15 p.m.

Départ de Trois-Rivières 9.45 a.m. 5.30 p.m.  
Départ de Donce's Landing 10.15 a.m. 5.45 p.m.  
Arrivée à Victoriaville 12.40 p.m. 7.25 p.m.

Tous les trains circulent d'après l'heure normale "solaire".

Pour informations, s'adresser à Victoriaville à l'Ag't du Chemin de Fer National.

M. A. PELLETIER

## HOTEL Manoir Victoria

NOUVEAU ET MODERNE  
Victoriaville, P. Q.

M. Ovide Talbot, vient de faire de grandes améliorations à son hôtel ; il contient

35 CHAMBRES  
Eau chaude et froide, dans chaque chambre, à la disposition du pu- blic voyageur.

Service de première classe.  
Le public est cordialement invi- té d'aller le voir.

J.-O. TALBOT,  
Propriétaire

11 sept.—J.n.o.

## RHUMATISME

9221 Loi des Médicaments brevetés

### RHUMATICIDE

MERVEILLE DU SIECLE

Le meilleur remède contre le Rhumatisme articulaire, ou engor- gements, des articulations, goutte et Diabète, etc.

Recommandé et ordonné par de nombreux médecins éminents.

POURQUOI souffrir plus longtemps puisque vous pouvez vous procurer dans n'importe quelle bonne pharmacie, une boîte de pastilles

### RHUMATICIDE

Le préventif absolu.

### LE REMEDE SOUVERAIN

Qui agit là où les autres médicaments ont échoué il est unique pour la guérison du RHUMATISME.

MALADES QUI SOUFFREZ de rhuma- tisme, "sciaticque", névralgie, goutte, lum- bago, néphrite, indigestion, maux d'esto- mac, de reins, constipations, diabète ou autres maladies semblables.

AUX DESPERÉS, qui avez essayé tous les remèdes sans résultats, sans pouvoir chasser les douleurs et les maladies de la vieillesse.

### REVENEZ A LA JEUNESSE

L'effet de guérison est surprenant

RHUMATISME est d'une efficacité rapide et absolument certaine. Nous avons en mains 800 certificats de guérisons, assen- tements, attestant le retour à la santé par la merveilleuse pastille RHUMATICIDE.

Débarrassez votre système de l'acidité urique

AUJOURD'HUI MEME, demandez à votre marchand de remèdes, une boîte de RHUMATICIDE, ou adressez-vous directe- ment à

Nature's Own Remedy Inc.  
367 rue St-Denis, Montréal

Les commandes par la poste sont promptement exécutées sur la réception du prix d'achat.

\$1.00 ou C. O. D. \$1.15  
J. ULRIC BEAUCHESSNE,  
16 Académie,  
Victoriaville, P. Q.

8 mai.—1 an

## AUTOMOBILES A VENDRE

3 bons Touring Ford en parfait ordre, avec tires de première clas- se. A vendre à \$100. \$125. et \$135.

S'adresser à  
J. ADRIEN GINGRAS,  
Warwick.

## MAISON A VENDRE

Maison à Vendre et emplace- ment, un arpent carré, avec gran- ge, système d'aqueduc, lumière électrique, à demi chemin des deux villages Victoriaville et Arthabas- ka, à 15 minutes de l'église.

Pour information s'adresser à  
M. RAYMOND BLANCHETTE  
28 Henderson,  
Québec.